



conférence des ministres de la jeunesse et des sports des pays ayant le français en
partage

Secrétariat général

A g i r e n s e m b l e a v e c l e s j e u n e s

PROGRAMMATION 2004

PROGRAMME I APPUI INSTITUTIONNEL

NOTE INTRODUCTIVE

La programmation 2004 se situe dans le prolongement des programmations 2001, 2002 et 2003. Elle est la dernière du plan d'action issu des nouvelles orientations adoptées par la 27^{ème} session ministérielle en février 1999 à Bamako.

Elle est consacrée prioritairement à l'évaluation et a pour objectif principal la consolidation des acquis et la pérennisation des impacts.

En effet, la CONFES, dont le souci permanent est d'apporter un appui à ses pays membres dans leur recherche de voies et moyens pour la promotion de la jeunesse et le développement des sports en vue d'un réel épanouissement des populations-cibles, s'est dotée de nouvelles orientations pour la période 2000-2004.

Ainsi, sa programmation a été essentiellement inspirée par les axes définis dans ces nouvelles orientations. A cela s'ajoutent les besoins exprimés par les pays et par les jeunes, les sportifs, les formateurs ainsi que les recommandations issues des projets mis en œuvre, celles des groupes de travail spécifiques et enfin celles des experts évaluateurs de ses programmes.

Les projets se sont donc développés autour des axes suivants☐

Dans le domaine de l'appui institutionnel

En ce qui concerne le Programme I reconnu comme programme prioritaire, il s'agit de poursuivre les efforts déjà engagés pour soutenir les pays du Sud soucieux de renforcer et/ou de se doter de politiques nationales de jeunesse et de sport.

Après avoir fait l'état des lieux des conseils nationaux existants et fonctionnels, il est apparu aussi essentiel d'appuyer les jeunes qui sollicitent le concours de la CONFES pour la mise en place de ces plates-formes de concertation. Cet appui commencera par une réunion d'information, de concertation et de définition de stratégies.

Au cours de l'année 2004, le bilan de la mise en œuvre des nouvelles orientations (2000-2004) débouchera sur l'élaboration d'un plan quadriennal (2005-2008) inscrit dans le cadre stratégique décennal que le X^{ème} Sommet de la Francophonie adoptera en novembre 2004 à Ouagadougou. Ce plan devra également tenir compte des attentes des Etats nouvellement membres ou susceptibles de le devenir à court terme. Un projet spécifique est proposé sur ce point.

Enfin, dans le cadre du soutien institutionnel aux États membres, un programme spécial entrant dans le cadre de ce sommet est proposé au bénéfice du Burkina Faso. Il se décline en

- L'organisation d'un chantier de jeunes pour la réhabilitation d'une maison de jeunes de Ouagadougou, laquelle sera équipée et inaugurée pendant le Sommet ;
- Le financement d'un plus grand nombre de micro-projets de jeunes dans le cadre du FIJ et du FIFMAS (remise des chèques aux bénéficiaires à la veille du X^{ème} Sommet) ;
- L'organisation d'une course cycliste nationale dotée du trophée du Secrétaire Général de la Francophonie ;
- La remise des appuis techniques nationaux aux jeunes sportifs à la veille du Sommet ;
- L'appui pédagogique à l'Institut National de la Jeunesse et des Sports à la veille du Sommet.

Ce programme spécial répond de façon concrète aux préoccupations exprimées par le thème du Sommet : le développement durable et solidaire. Il constitue la contribution de la CONFEJES au souci partagé de rendre davantage visible les actions de la Francophonie auprès des populations-cibles.

Dans le domaine de la Jeunesse

- La vie associative du jeune,
- Le leadership,
- La santé reproductive du jeune,
- La culture de la paix et la vie citoyenne,
- Les loisirs,
- L'insertion professionnelle et économique du jeune.

Durant ces quatre dernières années, et ce à la demande des pays et des jeunes, ces axes prioritaires ont fait l'objet de concrétisation à travers des séminaires de formation et d'information, des stages, des réunions et des concertations tant nationales qu'internationales.

Il importe donc à présent, de faire un bilan de toutes ces activités menées au sein des différents pays afin d'opérer éventuellement une réorientation et une définition de nouveaux axes prioritaires pour la prochaine programmation quadriennale de la CONFEJES.

Aussi, la programmation Jeunesse 2004 consiste-t-elle essentiellement en des réunions bilan des différentes activités menées sur le terrain.

Dans un souci de continuité et de pérennisation de certains axes, cette programmation est aussi composée de projets entamés les années antérieures et devant nécessairement se poursuivre.

Dans le domaine de l'EPS/Sport

- La détection et la préparation des jeunes espoirs, de l'élite sportive et des cadres,
- La lutte contre les fléaux du sport en particulier le dopage,
- La promotion du sport pour personnes handicapées,
- La promotion de la participation des femmes à la pratique et à la gestion du sport,
- Le soutien au sport scolaire et universitaire,
- La promotion des Jeux de la Francophonie,

ont constitué les axes essentiels d'intervention et de programmation au cours des quatre dernières années.

La programmation 2004 sera quant à elle axée sur l'évaluation des actions menées tout en poursuivant et consolidant celle conçue sur plusieurs années.

Ainsi, dans le cadre de la détection et de la préparation des jeunes espoirs et de l'élite sportive, les actions seront soutenues par le Fonds Francophone de Préparation Olympique (FFPO). Elles porteront sur les Appuis techniques nationaux, les octrois de bourses mais également les regroupements des meilleurs espoirs en vue des sélections pour l'intégration des Centres de haut niveau mis en place en Afrique dont les programmes de préparation aux grands événements sportifs devront aussi être encouragés. Enfin, la CONFEJES contribuera à améliorer la gestion et l'administration de ces centres.

La lutte contre les fléaux du sport, en particulier le dopage, reste une priorité de la programmation 2004. En effet, après la formation des responsables nationaux antidopage, il faudra encourager la mise en place effective des Comités nationaux antidopage (CNAD) afin de lancer concrètement la campagne de sensibilisation initiée par le comité scientifique ad hoc. En effet, le volet sensibilisation est retenu comme celui le plus accessible aux pays du Sud à l'étape actuelle.

La promotion de la participation de la femme aux activités sportives reste un engagement permanent. Il sera marqué par des actions de renforcement du rôle dirigeant des femmes au sein du mouvement sportif. La formation en administration du sport commencée en 2001 reprendra en 2004 avec le niveau III. L'évaluation à mi-parcours réalisée en 2003 révèle la nécessité de terminer ce cycle de formation.

En ce qui concerne les personnes handicapées, après les formations des animateurs et animatrices en 2002 et 2003, il sera essentiel d'appuyer les personnes formées par l'aide à l'acquisition du matériel spécifique qui n'est pas souvent disponible sur place dans les pays du Sud.

Les Jeux de la Francophonie constituent également un objectif prioritaire de la programmation 2004. Les projets identifiés pendant la réunion de concertation de mai 2002 dont la mise en œuvre a commencé en 2003 seront poursuivis en tenant compte des réorientations nécessaires. Ils portent sur la formation des professionnels de la communication, des dirigeants sportifs et du personnel de santé.

Enfin, dans la perspective de la programmation stratégique décennale que la Francophonie adoptera en 2005, il est envisagé d'organiser une concertation avec les partenaires qui agissent dans les mêmes domaines, ceci, afin

d'évaluer l'état de notre partenariat, de faciliter la définition de notre programmation quadriennale et l'harmonisation de nos actions, surtout en matière de formation des cadres sportifs et des sportifs eux-mêmes.

Dans le domaine de la formation

Le Programme CONFEJES de Formation et de Perfectionnement des Cadres vise à appuyer les politiques et les stratégies de formation des cadres de Jeunesse et de Sport des pays membres.

Les grands chantiers poursuivis depuis l'année 2000 demeurent toujours actuels. Ces chantiers sont prioritairement

- Les politiques nationales de formation des cadres ;
- Le renforcement des capacités de gestion de la formation dans les Ministères ;
- Le renforcement des capacités de formation des Instituts ;
- La formation des formateurs de formateurs.

S'ajoutent trois (3) stratégies qui concourent à la mise en œuvre de ces chantiers le partenariat institutionnel Sud-Sud et Nord-Sud, la formation continue des cadres et les échanges multilatéraux.

L'objectif principal de la programmation 2004 est donc de consolider ces chantiers et de procéder à l'évaluation des actions entreprises depuis l'année 2000.

L'année 2004 sera l'année de préparation intensive de la conférence ministérielle sur la formation des cadres prévue en 2005. A cet effet, le recueil des données a déjà débuté. Elle se poursuivra à travers les travaux des différents groupes d'études et des résultats de l'évaluation des actions du programme.

Enfin, toutes les données recueillies en 2004 seront par la suite utilisées pour définir la nouvelle programmation. Dans cette perspective, la Commission consultative permanente sur la formation des cadres ainsi que les groupes d'étude seront fortement sollicités et mobilisés afin d'atteindre ces objectifs.

Le Secrétaire Général

Victor KOUASSI

Tableau synoptique des projets du Programme I – 2004

N° Projet	INTITULÉS PROJETS	Coût en FCFA	Coût en Euros	Coût en \$ can.
1	Réunion d'information, de sensibilisation et de formation aux stratégies de mise en place des conseils nationaux de la jeunesse.	23 484 600	35 802	58.711
2	Réunion d'élaboration de la programmation quadriennale 2005 – 2008 de la CONFEJES.	24 999 000	38 110	62.497
3	Appui aux pays membres dans la mise en place des politiques nationales de jeunesse et de sport	50 000 000	76 225	125.00 0
4	Archivage et capitalisation des documents produits antérieurement par la CONFEJES et édition et diffusion des études réalisées dans le cadre des nouvelles orientations	13 550 000	20 657	33 875
5	Réunion de concertation avec les Etats ayant récemment adhéré à la CONFEJES ou en instance d'adhésion.	21 325 000	32 510	53 312
6	Réunion du Groupe de Travail CONFEJES pour la promotion de la participation des Femmes (GTCF): bilan et évaluation du plan d'action 2001-2004	16 275 000	24 811	40 688
7	Soutien pédagogique à l'INJEPS du Burkina Faso	5.250.000	8.000	13.125
8	Programme de soutien à l'organisation du 10ème Sommet de la Francophonie à Ouagadougou (Burkina Faso) organisation d'une course cycliste nationale	4 000 000	6 098	10 000
TOTAUX		158 883600	242 193	397 208

PREMIERE PARTIE

**Appuis institutionnels pour
la mise en place et/ou le
renforcement des politiques
nationales de jeunesse et de
sport**

CONFES-2004/PROGRAMME I-SG/PROJET N°1

Titre	<i>Réunion d'information, de sensibilisation et de formation aux stratégies de mise en place des conseils nationaux de la jeunesse</i>
Problématique	<p>Les plates - formes de concertation nationale constituent des lieux par excellence de rencontres, d'échanges et d'expression des jeunes.</p> <p>Elles sont également des lieux d'apprentissage de la dynamique de groupe, du comportement positif, de la démocratie, du respect et de l'acceptation de la différence, de l'esprit de tolérance et de partage, toutes choses contribuant à l'éducation civique et politique d'un individu. L'expérience a toujours prouvé que les grands hommes politiques ayant positivement marqué leurs temps ont, majoritairement, milité dans des associations ou mouvements de jeunesse. C'est pourquoi, il est important que les jeunes dans les pays se dotent d'une structure fédératrice de tous leurs regroupements sectoriels. La création des conseils nationaux de la jeunesse s'avère à ce propos, d'une nécessité incontestable.</p> <p>C'est la raison pour laquelle la CONFES, après avoir commandité une étude sur les plates formes de concertation des jeunes, a décidé de mettre l'accent à partir de cette année 2004 et pour les années à venir, sur la mise en place effective de ces conseils nationaux de la jeunesse.</p> <p>L'union faisant la force, les conseils nationaux de la jeunesse, permettront aux jeunes d'être plus crédibles, plus responsables et de mieux faire entendre leurs voix aux plus hauts niveaux.</p> <p>Si quelques pays comme le Mali et le Sénégal ont des conseils nationaux de la jeunesse fonctionnels, il n'en est pas de même pour plusieurs autres.</p> <p>La réunion d'information, de sensibilisation et de formation est organisée pour permettre aux jeunes de ces pays de se doter de techniques et de stratégies pouvant leur permettre de mettre en place cette structure.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Permettre aux jeunes de disposer d'une structure fédératrice de leurs associations ou mouvements sectoriels, ▪ Permettre aux jeunes de se doter de techniques pour la mise en place de conseils nationaux de jeunesse, ▪ Donner plus de crédibilité aux préoccupations, besoins exprimés et propositions des jeunes, ▪ Permettre aux jeunes d'effectuer un apprentissage de la vie associative, civique et politique.

Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Création effective de conseils nationaux de la jeunesse au sein des pays qui n'en disposent pas encore, 			
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Prise en compte plus accrue des préoccupations, besoins et propositions exprimés par les jeunes, 			
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Responsabilisation plus importante de la jeunesse par une formation conséquente de la vie associative, civique et politique. 			
Période de réalisation	Juillet 2004			
Lieu de réalisation	Dakar (Sénégal)			
Mise en oeuvre	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Échanges d'expériences ▪ Témoignages ▪ Cours magistraux 			
Pays bénéficiaires	▪ Mali	1	▪ Cameroun	1
	▪ Sénégal	2	▪ Tchad	1
	▪ Côte d'Ivoire	1	▪ Gabon	1
	▪ Bénin	1	▪ Burundi	1
	▪ Burkina Faso	1	▪ Rwanda	1
	▪ Maroc	1	▪ Tunisie	1
	▪ Maurice	1	▪ Madagascar	1
Nombre de participants	15 participants			
Profil des participants	Bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Jeunes filles et jeunes gens âgés de moins 30 ans, membres d'une association ou d'un mouvement de jeunesse. 		
	Experts	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Experts en la matière. ▪ 2 représentants de la CONFEJES 		
Durée	5 jours de travail			
Budget		En FCFA	Observation (s)	
	TOTAL	23 484 600		
	En	35 802		

CONFES-2004/PROGRAMME I - SG/PROJET N° 2

Titre	<i>Réunion d'élaboration de la programmation quadriennale 2005 – 2008 de la CONFES</i>	
Problématique	<p>Les projets réalisés au cours de cette année 2004 ont mis l'accent sur l'évaluation des actions réalisées les années antérieures.</p> <p>Fort des résultats de ces évaluations, il sera loisible d'élaborer les prochaines programmations en évitant autant que faire se peut, les éventuelles erreurs et en opérant les réorientations et aménagements nécessaires afin que les programmes à élaborer répondent le plus possibles aux besoins des pays, des jeunes, des cadres et des sportifs.</p> <p>La présente réunion sera organisée à l'intention des experts des pays membres du Bureau pour tracer les grands axes de la programmation quadriennale 2005-2008.</p>	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Exploiter les résultats de l'évaluation des différents projets réalisés les années antérieures afin de définir les nouveaux axes d'intervention des actions de la CONFES ▪ Élaborer la programmation quadriennale 2005-2008 de la CONFES. 	
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Programmation 2005-2008 répondant encore plus aux besoins de ses populations cibles à soumettre à l'examen de la 30^{ème} session ministérielle. 	
Période de réalisation	Août 2004	
Lieu de réalisation	Dakar (SENEGAL)	
Pays participants	<ul style="list-style-type: none"> ▪ France ▪ Canada ▪ Canada Quebec ▪ Communauté Française de Belgique ▪ Suisse ▪ Comores ▪ Maurice ▪ Égypte 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Tchad ▪ Togo ▪ Congo ▪ Mauritanie ▪ Seychelles ▪ Cap Vert ▪ Liban ▪
Nombre de participants	25 participants.	

Profil des participants	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Experts des pays membres du bureau, ▪ Cadres du Secrétariat Général de la CONFEJES. 		
Durée	5 jours de travail effectifs		
Budget		En FCFA	Observation (s)
	TOTAL	24 999 000 FCFA	
	En	38 110	

CONFES-2004/PROGRAMME I - SG/PROJET N°3

Titre	<i>Appui aux pays dans la mise en place des politiques nationales de la jeunesse et des sports</i>
Problématique	<p>Le bilan des politiques nationales réalisé dans le courant de l'année 2003, a révélé que la formation dispensée aux cadres en techniques de conception, d'élaboration et de mise en œuvre d'une politique nationale de jeunesse et de sport, a atteint les objectifs qui lui ont été assignés.</p> <p>Les participants ont en effet acquis les compétences nécessaires pour susciter et encourager la mise en place des politiques nationales.</p> <p>Cependant, demeurent quelques obstacles allant de l'absence de moyens pour l'organisation des concertations au manque de volonté politique dans certains pays.</p> <p>L'appui aux pays qui manifestent clairement le besoin de se doter de politique nationale devra se poursuivre principalement à deux niveaux☐</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ appui financier pour l'organisation des concertations nationales impliquant toutes les parties (ministères, ONG, mouvements de jeunesse, etc...). ▪ sensibilisation accrue des pays n'ayant pas encore la volonté politique de s'engager dans la voie d'une politique durable en faveur des jeunes et des sportifs. <p>Pour l'année 2004, cinq pays bénéficieront d'un appui à raison de dix millions de francs chacun, pour l'organisation de concertations ou d'états généraux, en étroite collaboration avec tous les acteurs, en particulier les jeunes.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Permettre à tous les pays membres de la CONFES de se doter de politique nationale de la jeunesse et des sports pour un développement harmonieux et durable de la jeunesse et des sports.
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Dotation dans tous les pays membres de la CONFES de politiques nationales de jeunesse et de sports.
Mise en oeuvre	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Concertations ou états généraux de la jeunesse et des sports dans les pays, ▪ Envois d'experts dans certains pays pour un soutien dans l'élaboration des politiques nationales.
Nombre de participants	Laissé à l'appréciation des pays.

Profil des participants	Bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Cadres des ministères en charge de l'étude, de la planification et de l'élaboration de politique. 	
	Experts	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Experts en matière de planification, de conception, d'élaboration et de mise en œuvre de politique nationale. 	
Budget		En FCFA	Observation (s)
	COÛT TOTAL	50 000 000	
	En	76 225	

CONFES-2004/PROGRAMME I - SG/PROJET N° 4

Titre	<i>Archivage et capitalisation des documents produits antérieurement par la CONFES et édition et diffusion des études réalisées dans le cadre des nouvelles orientations</i>
Problématique	<p>D'une part, la CONFES a produit depuis une dizaine d'années de nombreux documents qui méritent une plus grande diffusion vu leur intérêt encore actuel et le besoin de capitaliser les expériences acquises et d'autre part, dans le cadre de la mise en œuvre des nouvelles orientations dont elle s'est dotées, la CONFES a commandité l'élaboration, la réadaptation, ou la simplification de plusieurs ouvrages ou manuels de formation à l'attention de ses différents publics cibles.</p> <p>Pour le <i>premier groupe de documents</i> (capitalisation des expériences acquises), il s'agit de</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ thèses de doctorat dans la cadre des bourses canadiennes, ▪ mémoires de fin de formation des inspecteurs de la Jeunesse et des Sports, ▪ mémoires menés dans les Instituts nationaux, ▪ études sur l'évaluation des capacités physiques des jeunes, ▪ manuels divers menés dans le cadre du Programme II, ▪ guides de procédure, ▪ rapports d'évaluation, ▪ etc. <p>Pour le <i>second groupe de documents</i> (études réalisées dans le cadre des Nouvelles orientations), Il s'agit :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. pour la jeunesse: <ul style="list-style-type: none"> ▪ du guide simplifié pour la création d'une micro entreprise génératrice de revenus, ▪ du manuel réadapté pour la formation à la vie associative et au leadership, ▪ du guide francophone pour la culture de la paix et la conduite citoyenne. 2. Pour les sports <ul style="list-style-type: none"> ▪ du développement des écoles de sports en Afrique, ▪ des dimensions sociales et économiques du sport dans les pays du sud Sport et développement en Afrique, ▪ du Guide pédagogique élaboré dans l'Océan Indien pour les animateurs sportifs. 3. Pour la formation des cadres <ul style="list-style-type: none"> ▪ du guide pour l'élaboration de politiques nationales de la jeunesse et des sports.

	<p>L'existence même de ces documents est souvent ignorée, tant des fonctionnaires des Ministères de la Jeunesse et/ou des Sports que des utilisateurs potentiels. Or, il a été constaté lors des différents séminaires organisés en 2004 que la diffusion de l'information et la disponibilité d'éléments de référence constituent une priorité dans la mise en œuvre de chacun des programmes de la CONFEJES.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Par ailleurs, la confidentialité dans laquelle sont actuellement contenus ces documents paraît peu en rapport avec l'investissement humain et financier dont ils résultent et avec la qualité technique qu'ils présentent pour la plupart.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Éditer et publier les ouvrages conçus par la CONFEJES, et ainsi les faire connaître d'un plus large public. ▪ par un archivage dans un Centre de documentation localisé au Secrétariat général de la CONFEJES ▪ et par leur mise en ligne sur le site de la CONFEJES (avec possibilité de téléchargement)
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faire connaître les publications de notre institution,
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Permettre aux différents publics de profiter des ouvrages élaborés à leur intention.
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Capitaliser les expériences acquises.
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Contribuer à la mémoire institutionnelle de la CONFEJES.
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Former un membre du personnel à la gestion du Centre de documentation.
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les documents élaborés par la CONFEJES sont disponibles auprès des utilisateurs, ▪ en version papier dans le Centre de documentation localisé au Secrétariat général de la CONFEJES, ▪ en version électronique accessible via le site Internet de la CONFEJES
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les ouvrages de la CONFEJES sont davantage exploités par les publics cibles au cours des formations
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les ouvrages de la CONFEJES sont davantage exploités par les publics cibles au cours des formations
Période de réalisation	Deuxième semestre 2004
Lieu de réalisation	Dakar, au sein du Secrétariat général de la CONFEJES

<p>Mise en oeuvre</p>	<p>Pour le <i>premier groupe de documents</i> (capitalisation des expériences acquises), les principales phases de mise en œuvres sont☐</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ établir l'état des lieux des documents à archiver, y compris à l'extérieur du Secrétariat général (par exemple☐INJEP, INSEP, les universités de Grenoble, Clermont-Ferrand et Lyon, les Ministères Jeunesse et/ou Sports des pays membres, etc.) ▪ répertorier (selon des critères de sélection à établir) les documents dans une base de données informatique, ▪ archiver et classer les documents-papier dans le Centre de documentation du Secrétariat général de la CONFEJES. ▪ procéder à la (re)saisie des documents sur support informatique. ▪ Mettre en page les documents (re)saisis. ▪ mise en ligne des documents (re)saisis sur le site de la CONFEJES. ▪ Former un membre du personnel de soutien du Secrétariat général de la CONFEJES (afin d'assurer la pérennité du projet) <ul style="list-style-type: none"> ▪ à la gestion du Centre de documentation, ▪ à la mise en page des documents, ▪ à la mise en ligne des documents sur le site de la CONFEJES. <p>Pour le <i>second groupe de documents</i> (études réalisées dans le cadre des Nouvelles orientations), les principales phases de mise en œuvres sont☐</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ mise en page des documents reçus des auteurs, ▪ impression des documents-papiers ▪ mise en ligne des documents mis en page, <p>archivage et classement des versions-papier dans le Centre de documentation du Secrétariat général de la CONFEJES</p>
<p>Bénéficiaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Tous les pays membres de la CONFEJES. ▪ les publics ciblés par chaque document (via le Centre de documentation abritant les documents de la CONFEJES au sein du Secrétariat général et le site Internet de l'institution).
<p>Profil de l'expert</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Documentaliste / archiviste ou universitaire ayant un diplôme assimilé et une expérience dans le domaine. ▪ Très bonne connaissance des logiciels Access ou file maker pro (pour la base de données) et SPIP (sur lequel le site de la CONFEJES est développé). ▪ Une bonne connaissance de la CONFEJES et plus généralement du secteur de la Jeunesse et des Sports est un atout majeur.

Budget		En FCFA	Observation (s)
	Pour le <i>premier groupe de documents</i> (capitalisation des expériences acquises), <ul style="list-style-type: none"> ▪ expertise ▪ Gestion du projet ▪ État des lieux des documents à archiver ▪ Sélection des documents à archiver ▪ Informatisation de la base de données ▪ Vérification de la saisie des documents ▪ mise en page des documents ▪ mise en ligne des documents sur le site Internet ▪ formation du personnel du Secrétariat général afin d'assurer la pérennité du projet ▪ relecture ▪ matériel d'archivage physique et électronique des documents (étagères, papier, encre, étiquettes, photocopies, CD vierges, reliure, etc.) 		
	COÛT TOTAL	13 550 000	
	En	20 657	

CONFES-2004/PROGRAMME I - SG/PROJET N° 5

Titre	<i>Réunion de concertation avec les États ayant récemment adhéré à la CONFES ou en instance d'adhésion</i>
Problématique	<p>La volonté d'ouverture de la CONFES et la participation de plus en plus importante aux Jeux de la Francophonie a conduit à enregistrer l'adhésion, ou la demande d'adhésion de différents États. Cette évolution est particulièrement souhaitable dans la mesure où elle tend à mettre progressivement en adéquation les États et Gouvernements adhérant à l'Organisation Internationale de la Francophonie et les Ministres de la Jeunesse et/ou des Sports réunis au sein de la CONFES.</p> <p>Cependant si les 3 programmes prioritaires retenus pour la période 2000-2004 répondent à des préoccupations communes, les projets mis en œuvre sont le plus souvent conçus selon le principe d'une coopération Nord-Sud ou, plus rarement, Sud-Sud.</p> <p>De plus, les nouveaux États, essentiellement extérieurs au continent africain à l'origine de la création de la CONFES dès 1969, ne disposent ni du vécu, ni de la tradition relationnelle qui constitue l'une des richesses de la CONFES.</p> <p>Il convient pourtant qu'ils puissent trouver toute leur place dans notre organisation et ses différents programmes, et apporter à la CONFES une contribution qui, pour être peut être différente, n'en est pas moins importante.</p> <p>Enfin, il apparaît judicieux d'apporter aux États et Gouvernements adhérant à l'OIF sans être membres de la CONFES l'information la plus exhaustive sur les objectifs, les programmes et les actions que celle-ci définit et met en œuvre.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Déterminer les différentes attentes des nouveaux États membres, notamment en regard des 3 programmes prioritaires □ appui aux politiques nationales pour un développement durable, développement du sport et promotion de la Jeunesse, formation et perfectionnement des cadres; ▪ Organiser une concertation la plus large possible avec les États ayant récemment adhésés comme avec ceux susceptibles de le faire, en vue de définir les axes prioritaires de la programmation quadriennale 2005-2008. ▪ Faire l'inventaire des personnes ressources disponibles pour des actions dans les pays du Sud □ ▪ Organiser un échange d'expériences sur la mise en place des politiques nationales à partir du rapport d'étape dressé à Saly Portudal (Sénégal) en novembre 2003 □

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Étudier les synergies possibles dans le domaine du sport de haut niveau, en particulier avec les Centres internationaux de haut niveau qui accueillent les boursiers du FFPO.
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Permettre une insertion rapide de ces États et de ceux susceptibles d'adhérer dans les différentes actions de la CONFEJES ▪ Dans la perspective de l'accueil prévisible de nouveaux États membres, faciliter l'émergence à la CONFEJES d'une approche plus diversifiée de ses différents grands programmes qui tiennent compte de son histoire et de ses acquis tout en s'adaptant à l'hétérogénéité des situations nationales ; ▪ Enrichir sa recherche, ses actions et ses programmes par la prise en compte d'expériences provenant des cultures différentes existant dans l'ensemble du monde francophone ; ▪ Faciliter les échanges entre zones géographiques différentes, en assurant la promotion de la langue française comme outil de communication.
Période de réalisation	3 ^{ème} trimestre 2004
Lieu	France
Mise en oeuvre	Séminaire de 4 jours. La 1 ^{ère} journée est réservée aux membres participants.
Pays bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Membres participants ▪ Roumanie ▪ Vietnam ▪ Suisse ▪ Bulgarie ▪ Macédoine ▪ Guinée Equatoriale ▪ Observateurs Tout État et Gouvernement membre de l'OIF souhaitant être associé à une réflexion sur l'avenir de la Jeunesse et des Sports dans la Francophonie.
Nombre de participants	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 3 par Etat bénéficiaire (1 Jeunesse, 1 Sport, 1 Formation) ▪ 1 ou plusieurs représentants des Etats ou Gouvernements du Nord ▪ Secrétariat général CONFEJES (Secrétaire général + 3)
Profil des participants	Hauts fonctionnaires ou, pour les secteurs de la Jeunesse et des Sports, responsables nationaux d'organisation de Jeunesse et représentants du Mouvement Sportif. La maîtrise du français est indispensable.
Budget	21 325 000 FCFA
Observation(s)	<p>Les Etats ou Gouvernements observateurs prennent à leur charge les frais de transport international de leur(s) représentant(s).</p> <p>La CONFEJES prend à sa charge les frais de séjour.</p>

CONFES-2004/PROGRAMME I-SG/PROJET N° 6

Titre	<i>Réunion du Groupe de Travail CONFES pour la promotion de la participation des Femmes (GTCF) : bilan et évaluation du plan d'action 2001-2004</i>	
Problématique	<p>En vue d'un traitement global et participatif de la participation des femmes et des jeunes filles aux activités de jeunesse et de sport, un groupe de travail a été mis en place depuis 2000 à Madagascar.</p> <p>un plan d'action 2001-2004 a été élaboré par ce groupe et mis en œuvre à travers des projets inscrits aux programmes I, II et III.</p> <p>Dans la perspective du plan stratégique décennal de la Francophonie et de la programmation décennale 2005-2008 de la CONFES, il est indispensable de procéder à l'évaluation globale du plan d'action mis en œuvre, de relever ses points forts et ses points faibles en vue de proposer des réorientations éventuelles.</p> <p>Cette évaluation facilitera la définition du plan stratégique au niveau de la CONFES et l'élaboration de la programmation 2005 à 2008.</p>	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Procéder à l'évaluation de la mise en œuvre du plan d'action 2001-2004 du GTCF ▪ Procéder aux réorientations nécessaires ▪ Faciliter la définition du plan stratégique décennal en vue de la promotion de la participation de la femme ▪ Faciliter l'élaboration de la programmation quadriennale 2005-2008 	
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les effets et impacts du plan d'action du GTCF sont maîtrisés et améliorés ▪ La définition d'un plan stratégique de promotion de la participation de la femme est facilitée ▪ Les éléments de la programmation 2005-2008 sont disponibles 	
Période de réalisation	<p>Octobre 2004.</p> <p>La réunion est prévue sur 3 jours effectifs de travail</p>	
Lieu de réalisation	Abidjan (Côte d'Ivoire)	
Mise en oeuvre	La mise en œuvre est assurée par le Secrétariat général en relation avec le pays d'accueil	
Pays bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'ensemble des pays membres 	
Nombre de participants	12 participants	
Profil des		<ul style="list-style-type: none"> ▪ les membres du GTCF

participants	Bénéficiaires	▪ les personnes invitées et dont la présence sera jugée nécessaire	
	Experts	▪ experts mis à disposition par les pays du Nord	
Budget		En FCFA	Observation (s)
		TOTAL	16.664.000
		En euros	24 811

DEUXIEME PARTIE

**SOUTIEN AU BURKINA FASO
DANS LE CADRE DU 10^e
SOMMET DES CHEFS
D'ÉTATS ET DE
GOUVERNEMENTS
FRANCOPHONES**

CONFES - 2004/PROGRAMME I - SG/PROJET N° 7

Titre	<i>Programme de soutien à l'organisation du 10ème Sommet de la Francophonie à Ouagadougou (Burkina Faso)</i>
Problématique	<p>Le dixième Sommet de la Francophonie se tient du 26 au 28 novembre 2004 au Burkina Faso. Ils constituera pour ce pays l'événement de l'année 2004.</p> <p>Consacré au thème « Développement solidaire et durable » il sera, pour la francophonie, une étape décisive car il initiera la nouvelle démarche prospective à travers l'adoption d'un plan stratégique décennal assorti dans chaque secteur de programmations quadriennales.</p> <p>La CONFES souhaite s'associer à cette démarche novatrice en posant des actes concrets en faveur de la jeunesse burkinabè.</p> <p>Cette présence sera assurée à travers plusieurs activités :</p> <p>1°/ jeunesse</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ remise de financements FIJ et FIFMAS aux jeunes bénéficiaires du Burkina Faso, ▪ réfection et équipement d'une maison des jeunes <p>2°/ sport</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ organisation d'une course cycliste nationale (le Burkina Faso est un pays de cyclisme avec l'organisation du « Tour International du Faso » sans interruption depuis 1987. C'est l'une des disciplines sportives les plus populaires dans ce pays., ▪ remise des Appuis Techniques Nationaux aux jeunes espoirs bénéficiaires <p>3°/ formation des cadres : soutien pédagogique à l'INJEPS de Ouagadougou par</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ la dotation en documents pédagogiques, ▪ et en micro ordinateurs à l'INJEPS de Ouagadougou ▪ ainsi que la formation des enseignants <p>La CONFES marque ainsi son engagement auprès des pays membres et réaffirme son rôle de référent en matière de politique de jeunesse et de sport au sein de l'espace francophone.</p>

Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ marquer une présence concrète et populaire de la CONFEJES au 10ème Sommet de la Francophonie 		
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ soutenir la mise en œuvre des politiques nationales de jeunesse et de sport au Burkina Faso 		
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ assurer la visibilité de la CONFEJES à l'occasion du 10ème Sommet 		
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La CONFEJES est mieux ancrée au sein de l'espace Francophone 		
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ la CONFEJES est mieux connue au Burkina Faso 		
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ le rôle de la CONFEJES dans l'appui à la mise en œuvre des politiques nationales de jeunesse et de sport est mieux perçu 		
Période de réalisation	20 au 28 novembre 2004, date précise à déterminer avec les organisateurs du Sommet.		
Lieu de réalisation	Ouagadougou (Burkina Faso)		
Mise en oeuvre	la mise en œuvre est assurée en coordination entre les directions des programmes jeunesse et sport et le conseiller technique chargé de la formation des cadres en relation avec le pays d'accueil		
Pays bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Burkina Faso 		
Nombre de participants	PM		
Profil des participants	Bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> ▪ jeunes bénéficiaires du FIJ et du FIFMAS 	
		<ul style="list-style-type: none"> ▪ jeunes espoirs bénéficiaires des ATN 	
		<ul style="list-style-type: none"> ▪ cyclistes participant aux compétitions nationales 	
		<ul style="list-style-type: none"> ▪ étudiants de l'INJEPS de Ouagadougou 	
	Experts	<ul style="list-style-type: none"> ▪ cadres nationaux impliqués 	
Budget prévisionnel		En FCFA	Observation (s)
	TOTAL	4 000 000	
	en	6 098	
	en \$ can.	10 000	

N.B.: Les fonds **FIJ** et **FIFMAS** ainsi que les **Appuis Techniques Nationaux** et le chantier de réhabilitation d'une Maison de Jeunes sont prévus au Programme II respectivement dans les volets jeunesse et sport.

CONFEJES-2004/PROGRAMME I - SG/PROJET N° 8

Titre	<i>Soutien pédagogique à l'INJEPS du Burkina Faso</i>
--------------	---

Problématique	<p>L'Institut National de la Jeunesse, de l'Education Physique et des Sports du Burkina Faso vient d'amorcer le passage de la formation moyenne vers la formation supérieure.</p> <p>A ce titre, elle souhaite renforcer ses capacités de formation (personnel enseignant et programmes) et ses services pédagogiques.</p> <p>Le présent projet vise à soutenir cette démarche novatrice.</p>		
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Soutenir le projet pédagogique de l'INJEPS ▪ Renforcer la documentation technique et scientifique ▪ Faciliter l'intégration de l'informatique 		
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Dotation en ouvrages pédagogiques ▪ Dotation en ordinateurs ▪ Deux sessions de formation des enseignants 		
Période de réalisation	A déterminer		
Lieu de réalisation	Ouagadougou		
Pays participant	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Burkina Faso 		
Nombre de bénéficiaires	120		
Profil des participants	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le personnel enseignant ▪ Les élèves en formation 		
Durée	<ul style="list-style-type: none"> ▪ indéterminée 		
Budget prévisionnel		En FCFA	Observation (s)
	Dotation d'ouvrages pédagogiques	1.000.000	
	Dotation de 2 ordinateurs et 2 imprimantes	2.250.000	
	Deux sessions de formation du personnel enseignant	2.000.000	Professeurs invités
	TOTAL	5.250.000	
	En	8000.	
Observation(s)	Financement acquis dans le cadre du Programme III-2004		



conférence des ministres de la jeunesse et des sports des pays ayant le français en
partage

Secrétariat général

A g i r e n s e m b l e a v e c l e s J e u n e s

PROGRAMMATION 2004

PROGRAMME II PROMOTION DE LA JEUNESSE

NOTE INTRODUCTIVE

La programmation 2004 se situe dans le prolongement des programmations 2001, 2002 et 2003. Elle est la dernière du plan d'action issu des nouvelles orientations adoptées par la 27^{ème} session ministérielle en février 1999 à Bamako.

Elle est consacrée prioritairement à l'évaluation et a pour objectif principal la consolidation des acquis et la pérennisation des impacts.

En effet, la CONFESJES, dont le souci permanent est d'apporter un appui à ses pays membres dans leur recherche de voies et moyens pour la promotion de la jeunesse et le développement des sports en vue d'un réel épanouissement des populations-cibles, s'est dotée de nouvelles orientations pour la période 2000-2004.

Ainsi, sa programmation a été essentiellement inspirée par les axes définis dans ces nouvelles orientations. A cela s'ajoutent les besoins exprimés par les pays et par les jeunes, les sportifs, les formateurs ainsi que les recommandations issues des projets mis en œuvre, celles des groupes de travail spécifiques et enfin celles des experts évaluateurs de ses programmes.

Les projets se sont donc développés autour des axes suivants☐

Dans le domaine de l'appui institutionnel

En ce qui concerne le Programme I reconnu comme programme prioritaire, il s'agit de poursuivre les efforts déjà engagés pour soutenir les pays du Sud soucieux de renforcer et/ou de se doter de politiques nationales de jeunesse et de sport.

Après avoir fait l'état des lieux des conseils nationaux existants et fonctionnels, il est apparu aussi essentiel d'appuyer les jeunes qui sollicitent le concours de la CONFESJES pour la mise en place de ces plates-formes de concertation. Cet appui commencera par une réunion d'information, de concertation et de définition de stratégies.

Au cours de l'année 2004, le bilan de la mise en œuvre des nouvelles orientations (2000-2004) débouchera sur l'élaboration d'un plan quadriennal (2005-2008) inscrit dans le cadre stratégique décennal que le X^{ème} Sommet de la Francophonie adoptera en novembre 2004 à Ouagadougou. Ce plan devra également tenir compte des attentes des Etats nouvellement membres ou susceptibles de le devenir à court terme. Un projet spécifique est proposé sur ce point.

Enfin, dans le cadre du soutien institutionnel aux États membres, un programme spécial entrant dans le cadre de ce sommet est proposé au bénéfice du Burkina Faso. Il se décline en

- L'organisation d'un chantier de jeunes pour la réhabilitation d'une maison de jeunes de Ouagadougou, laquelle sera équipée et inaugurée pendant le Sommet ;
- Le financement d'un plus grand nombre de micro-projets de jeunes dans le cadre du FIJ et du FIFMAS (remise des chèques aux bénéficiaires à la veille du X^{ème} Sommet) ;
- L'organisation d'une course cycliste nationale dotée du trophée du Secrétaire Général de la Francophonie ;
- La remise des appuis techniques nationaux aux jeunes sportifs à la veille du Sommet ;
- L'appui pédagogique à l'Institut National de la Jeunesse et des Sports à la veille du Sommet.

Ce programme spécial répond de façon concrète aux préoccupations exprimées par le thème du Sommet : le développement durable et solidaire. Il constitue la contribution de la CONFEJES au souci partagé de rendre davantage visible les actions de la Francophonie auprès des populations-cibles.

Dans le domaine de la Jeunesse

- La vie associative du jeune,
- Le leadership,
- La santé reproductive du jeune,
- La culture de la paix et la vie citoyenne,
- Les loisirs,
- L'insertion professionnelle et économique du jeune.

Durant ces quatre dernières années, et ce à la demande des pays et des jeunes, ces axes prioritaires ont fait l'objet de concrétisation à travers des séminaires de formation et d'information, des stages, des réunions et des concertations tant nationales qu'internationales.

Il importe donc à présent, de faire un bilan de toutes ces activités menées au sein des différents pays afin d'opérer éventuellement une réorientation et une définition de nouveaux axes prioritaires pour la prochaine programmation quadriennale de la CONFEJES.

Aussi, la programmation Jeunesse 2004 consiste-t-elle essentiellement en des réunions bilan des différentes activités menées sur le terrain.

Dans un souci de continuité et de pérennisation de certains axes, cette programmation est aussi composée de projets entamés les années antérieures et devant nécessairement se poursuivre.

Dans le domaine de l'EPS/Sport

- La détection et la préparation des jeunes espoirs, de l'élite sportive et des cadres,
- La lutte contre les fléaux du sport en particulier le dopage,
- La promotion du sport pour personnes handicapées,
- La promotion de la participation des femmes à la pratique et à la gestion du sport,
- Le soutien au sport scolaire et universitaire,
- La promotion des Jeux de la Francophonie,

ont constitué les axes essentiels d'intervention et de programmation au cours des quatre dernières années.

La programmation 2004 sera quant à elle axée sur l'évaluation des actions menées tout en poursuivant et consolidant celle conçue sur plusieurs années.

Ainsi, dans le cadre de la détection et de la préparation des jeunes espoirs et de l'élite sportive, les actions seront soutenues par le Fonds Francophone de Préparation Olympique (FFPO). Elles porteront sur les Appuis techniques nationaux, les octrois de bourses mais également les regroupements des meilleurs espoirs en vue des sélections pour l'intégration des Centres de haut niveau mis en place en Afrique dont les programmes de préparation aux grands événements sportifs devront aussi être encouragés. Enfin, la CONFEJES contribuera à améliorer la gestion et l'administration de ces centres.

La lutte contre les fléaux du sport, en particulier le dopage, reste une priorité de la programmation 2004. En effet, après la formation des responsables nationaux antidopage, il faudra encourager la mise en place effective des Comités nationaux antidopage (CNAD) afin de lancer concrètement la campagne de sensibilisation initiée par le comité scientifique ad hoc. En effet, le volet sensibilisation est retenu comme celui le plus accessible aux pays du Sud à l'étape actuelle.

La promotion de la participation de la femme aux activités sportives reste un engagement permanent. Il sera marqué par des actions de renforcement du rôle dirigeant des femmes au sein du mouvement sportif. La formation en administration du sport commencée en 2001 reprendra en 2004 avec le niveau III. L'évaluation à mi-parcours réalisée en 2003 révèle la nécessité de terminer ce cycle de formation.

En ce qui concerne les personnes handicapées, après les formations des animateurs et animatrices en 2002 et 2003, il sera essentiel d'appuyer les personnes formées par l'aide à l'acquisition du matériel spécifique qui n'est pas souvent disponible sur place dans les pays du Sud.

Les Jeux de la Francophonie constituent également un objectif prioritaire de la programmation 2004. Les projets identifiés pendant la réunion de concertation de mai 2002 dont la mise en œuvre a commencé en 2003 seront poursuivis en tenant compte des réorientations nécessaires. Ils portent sur la formation des professionnels de la communication, des dirigeants sportifs et du personnel de santé.

Enfin, dans la perspective de la programmation stratégique décennale que la Francophonie adoptera en 2005, il est envisagé d'organiser une concertation avec les partenaires qui agissent dans les mêmes domaines, ceci, afin

d'évaluer l'état de notre partenariat, de faciliter la définition de notre programmation quadriennale et l'harmonisation de nos actions, surtout en matière de formation des cadres sportifs et des sportifs eux-mêmes.

Dans le domaine de la formation

Le Programme CONFEJES de Formation et de Perfectionnement des Cadres vise à appuyer les politiques et les stratégies de formation des cadres de Jeunesse et de Sport des pays membres.

Les grands chantiers poursuivis depuis l'année 2000 demeurent toujours actuels. Ces chantiers sont prioritairement

- Les politiques nationales de formation des cadres ;
- Le renforcement des capacités de gestion de la formation dans les Ministères ;
- Le renforcement des capacités de formation des Instituts ;
- La formation des formateurs de formateurs.

S'ajoutent trois (3) stratégies qui concourent à la mise en œuvre de ces chantiers : le partenariat institutionnel Sud-Sud et Nord-Sud, la formation continue des cadres et les échanges multilatéraux.

L'objectif principal de la programmation 2004 est donc de consolider ces chantiers et de procéder à l'évaluation des actions entreprises depuis l'année 2000.

L'année 2004 sera l'année de préparation intensive de la conférence ministérielle sur la formation des cadres prévue en 2005. A cet effet, le recueil des données a déjà débuté. Elle se poursuivra à travers les travaux des différents groupes d'études et des résultats de l'évaluation des actions du programme.

Enfin, toutes les données recueillies en 2004 seront par la suite utilisées pour définir la nouvelle programmation. Dans cette perspective, la Commission consultative permanente sur la formation des cadres ainsi que les groupes d'étude seront fortement sollicités et mobilisés afin d'atteindre ces objectifs.

Le Secrétaire Général

Victor KOUASSI

**TABLEAU SYNOPTIQUE DES PROJETS
DU PROGRAMME II – JEUNESSE - 2004**

N° du Projet	Intitulé	Coût en F CFA	Coût en Euros	Coûts En dollars canadiens
1	Réunion-bilan des responsables des programmes de vie associative, leadership et loisirs des jeunes	20 183 398	30 769	50 458
2	Réunion des spécialistes en matière de bénévolat et de volontariat en vue de l'élaboration d'un guide du bénévole associatif pour les pays de l'océan indien et par extension, pour tous les pays membres de la CONFEJES.	10 434 258	15 907	26 086
3	Rédaction d'un document de référence pour les animateurs de jeunesse des pays de l'océan indien.	9 800 000	14 940	24 500
4	Finalisation de la rédaction du guide de promotion de la culture de la paix et de conduite citoyenne et mise à disposition auprès des jeunes au sein des Etats membres en vue de sa validation.	25 000 000	38 112	62 500
5	Atelier de formation des responsables d'associations de jeunesse au leadership, à la gestion administrative et comptable et à la recherche de financement	11 903 613	18 147	29 759
6	Réunion-Bilan des activités menées dans le domaine de l'Insertion Professionnelle et économique des jeunes	15 059 570	22 958	37 649
7	Séminaire de formation des jeunes issus des réseaux de jeunes entrepreneurs aux techniques de création de mutuelles d'Epargne et de Crédit	16 559 570	25 245	41 399
8	Appui à la formation des jeunes à l'entrepreneuriat et à la fabrication de matériels sportifs.	14 559 570	22 196	36 399
9	Atelier de concertation et d'échange sur les stratégies publiques de mobilisation des jeunes dans la lutte contre le VIH/SIDA.	8 279 785	12 622	20 699
10	Alimentation du FIJ et du FIFMAS pour l'exercice 2004.	200 873 330	306 229	502 183
11	Atelier de planification de projets à l'attention des responsables de programmes consacrés aux jeunes victimes de conflits armés.	6 559 570	10 000	16 399
12	Réalisation d'un chantier de jeunes pour la réhabilitation d'une maison de jeunes. Equipement de la maison de jeunes.	16 000 000	24 392	40 000
TOTAL		355 212 664	541 517	888 031

CONFESJES-2004/PROGRAMME II-JEUNESSE/PROJET N° 1

Titre	<i>Réunion-bilan des responsables des programmes de vie associative, leadership et loisirs de jeunes</i>
Problématique	<p>En 1999, un groupe d'experts du Nord et du Sud, mandaté par la CONFESJES, a revu et corrigé les manuels de formation destinés aux encadreurs et aux jeunes, pour leur adaptation dans le temps et dans l'espace aux réalités des bénéficiaires.</p> <p>Ces manuels réadaptés ont fait l'objet d'expérimentation au sein de différents pays.</p> <p>Plusieurs d'entre eux ont par la suite utilisés pour la formation des encadreurs et des jeunes à la vie associative et au leadership. Certains ont bénéficié d'appuis financiers et matériels pour la rénovation et/ou pour l'équipement des maisons de jeunes en vue d'une meilleure fréquentation de ces lieux de rencontre et d'échange par excellence.</p> <p>Avec la création des directions des loisirs qui s'est multipliée au fil des années dans plusieurs pays, la CONFESJES a entrepris depuis l'année 2001 la formation des responsables de ce secteur. Une réflexion a été menée en 2003 sur le profil des cadres à former et le contenu des formations à acquérir pour une meilleure application dans l'encadrement des jeunes en matière de loisirs.</p> <p>Les différentes actions menées aussi bien dans le cadre de la vie associative que dans celui des loisirs méritent d'être évaluées afin d'opérer des ajustements nécessaires pour les programmations futures.</p> <p>Cette réunion, prévue en deux phases, concernera les responsables de la vie associative ainsi que ceux des loisirs au sein des ministères chargés de la jeunesse.</p> <p>Elle permettra de répondre entre autres aux questions suivantes☐</p> <p>Les manuels réadaptés ont-ils permis aux utilisateurs d'accomplir aisément leurs missions☐</p> <p>Les maisons ou centres de jeunes répondent-ils encore aux besoins des jeunes de ce présent millénaire☐</p> <p>Qu'attendent les jeunes de leur ministère de tutelle en la matière☐</p> <p>Concernant les directions des loisirs, comment les organiser☐</p> <p>Quelles activités pertinentes y mener☐</p> <p>Comment former le personnel de ces directions☐ etc...</p> <p>Quel rôle la CONFESJES doit-elle jouer en vue d'apporter un soutien efficace aux pays et aux jeunes☐</p> <p>C'est à autant de questions auxquelles le Secrétariat général tentera de répondre à travers la réunion bilan qu'il organisera et qui regroupera tous les acteurs concernés.</p>

Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faire le bilan des activités menées au sein des pays dans le cadre de la vie associative et du leadership et des loisirs, 	
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Permettre aux jeunes de s'exprimer sur leur perception des maisons ou centres de jeunes et des loisirs 	
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Permettre au Secrétariat général de la CONFEJES de disposer d'informations fiables pour une éventuelle réorientation de sa nouvelle programmation quadriennale. 	
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Meilleure prise en compte des questions liées à la vie associative, au leadership et aux loisirs dans la programmation quadriennale de la CONFEJES, 	
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Meilleure adaptation de l'encadrement aux besoins réels des jeunes, en matière de vie associative, de leadership et de loisirs, 	
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Meilleure prise en compte des activités de loisirs au sein des pays, 	
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcement accru de la vie associative des jeunes, 	
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Meilleure dynamisation des associations de jeunes. 	
Période de réalisation	Juin 2004	
Lieu de réalisation	Abidjan (Côte d'Ivoire)	
Mise en oeuvre	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Communication portant sur le bilan des activités nationales en matière de vie associative, de leadership et de loisirs. ▪ Travaux en atelier destinés à faire des propositions pour une amélioration éventuelle des actions dans le domaine. 	
Pays bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sénégal 1 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Tchad 1
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Côte d'Ivoire 2 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Maroc 1
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Niger 1 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Tunisie 1
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mali 1 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Madagascar 1
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Bénin 1 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Gabon 1
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Cameroun 1 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Burkina Faso 1
Nombre de participants	13 participants	

Profil des participants	Bénéficiaires	▪ Encadreurs de jeunes dans le domaine de la vie associative, du leadership et des loisirs	
		▪ Responsables de maisons ou centres de jeunes	
		▪ Responsables des loisirs	
	Experts	▪ Experts du Nord et du Sud spécialistes dans le domaine de la vie associative, du leadership et des loisirs.	
		▪ 1 cadre de la CONFESJES.	
Durée	5 jours de travail		
Budget		En FCFA	Observation (s)
		TOTAL	20 183 318
		En	30 769

CONFES-2004/PROGRAMME II-JEUNESSE/PROJET N° 2

Titre	<i>Réunion de spécialistes en matière de bénévolat et de volontariat en vue de l'élaboration d'un guide du bénévole associatif (pour les pays de l'Océan Indien et par extension, pour tous les pays membres de la CONFES)</i>
Problématique	<p>Le bénévolat et le volontariat, qui autrefois, prévalaient dans les pays du Sud, tendent à disparaître pour laisser la place à un individualisme qui croît dangereusement.</p> <p>Face à ce constat, les pays membres de la CONFES ont décidé unanimement de faire renaître ces notions en milieu jeune.</p> <p>Un séminaire de formation aux techniques du volontariat et du bénévolat à déjà été réalisé en 2002 au profit des jeunes et de leurs encadreurs pour l'Afrique de l'Ouest.</p> <p>Ce même séminaire sera repris dans l'Océan Indien afin de doter les jeunes de cette zone d'outils nécessaires à la résurgence du volontariat et du bénévolat.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Doter les jeunes d'outils techniques leur permettant d'accomplir efficacement leurs tâches en tant que bénévoles; ▪ Inciter les jeunes à s'intéresser davantage aux actions bénévoles et volontaires
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les jeunes s'intéressent au bénévolat et au volontariat; ▪ Accroissement des activités de bénévolat
Période de réalisation	12 – 16 Juillet 2004
Lieu de réalisation	Antananarivo (MADAGASCAR)
Mise en oeuvre	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Échanges d'expériences ▪ Exposés sur le volontariat et le bénévolat
Pays bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Madagascar 1 ▪ Seychelles 1 ▪ Maurice 1 ▪ Djibouti 1 ▪ Comores 1 ▪ Réunion 1
Nombre de participants	6 participants

Profil des participants	Bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Représentants des conseils nationaux de la jeunesse 	
		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Responsables pédagogique du référentiel jeunesse du pays 	
	Experts	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Expert régional en matière de volontariat et de bénévolat 	
		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Un représentant de la CONFEJES 	
Durée	6 jours de travaux effectifs		
Budget		En FCFA	Observation (s)
	TOTAL	10 370 000	
	En	15 809	

CONFES-2004/PROGRAMME II-JEUNESSE/PROJET N° 3

Titre	<i>Rédaction d'un document de référence pour les animateurs de jeunesse des pays de l'Océan Indien</i>	
Problématique	<p>La CJSOI a entrepris depuis l'année 2003, la formation des animateurs de jeunesse de sa sous région aux techniques de conception et d'élaboration de projet. Cette série de formation devrait aboutir à l'élaboration d'un document de référence pour les animateurs.</p> <p>Ce référentiel de formation comprend un plan de formation en plusieurs étapes.</p> <p>Les trois premières étapes se sont déjà déroulées en 2003.</p> <p>Il est question en 2004 de terminer la rédaction de ce référentiel de formation en produisant un guide de formation pour l'animateur jeunesse. Ce référentiel servira pour les pays de l'Océan Indien, mais pourrait tout aussi bien s'appliquer à l'ensemble des pays membres de la CONFES.</p>	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Constituer dans chaque pays une équipe de formateurs capables de mettre en œuvre des actions de formation; ▪ Doter les animateurs d'outils scientifiques pouvant les aider à assurer une bonne formation ▪ Permettre aux animateurs jeunesse de tous les pays membres de disposer d'un guide devant leur faciliter la formation des jeunes. 	
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Constitution dans chacun des pays de la sous région d'une équipe de formateurs capables d'assurer des formations de qualité; ▪ Mise à la disposition des animateurs jeunesse de tous les pays membres un guide pour l'encadrement de la jeunesse. 	
Période de réalisation	6 – 10 Septembre 2004.	
Lieu de réalisation	Seychelles	
Pays bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Comores 1 ▪ Djibouti 1 ▪ Madagascar 1 ▪ Maurice 1 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réunion 1 ▪ Seychelles 1 ▪ ▪
Nombre de participants	06 participants	

Profil des participants	Bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Responsables de formation du référentiel jeunesse ayant déjà participé aux trois premières étapes. 	
	Experts	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Expert régional de la CJSOI 	
		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Représentant de la CONFEJES 	
Durée	6 jours de travail effectifs.		
Budget		En FCFA	observations
	TOTAL	9 800 000	
	En	14 940	

CONFES-2004/PROGRAMMEII-JEUNESSE/PROJET N° 4

Titre	<i>Finalisation de la rédaction du guide de promotion de la culture de la paix et de conduite citoyenne et mise à disposition auprès des jeunes dans les États membres en vue de sa validation</i>
Problématique	<p>La CONFES, a entrepris depuis quelques années déjà, d'inculquer à la jeunesse, de ses Etats et Gouvernements membres, les notions de culture de la paix, de conduite et d'attitude citoyennes, ainsi que l'esprit de tolérance et l'acceptation de l'autre.</p> <p>En effet, bon nombre de ces pays sont victimes de conflits armés dont les répercussions les plus immédiates se ressentent sur sa population cible, la jeunesse.</p> <p>Plusieurs réunions ont regroupé des spécialistes en la matière ainsi que des jeunes. Celles-ci ont permis d'amorcer l'élaboration d'un guide dit guide francophone pour la culture de la paix et la conduite citoyenne.</p> <p>Au cours de l'année 2004, une autre réunion de ces experts permettra, de réaliser une première mouture du guide. Il sera par la suite mis à la disposition des jeunes dans les différents pays. Ceux –ci le testeront et le valideront lors d'une réunion qui sera organisé à cet effet. leurs commentaires permettront d'opérer d'éventuels ajustements en vue de sa rédaction finale.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rédiger le guide en tenant compte des observations des pays; ▪ Permettre aux jeunes de s'appropriier le guide et le valider ▪ Rédiger la version définitive du guide
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le guide de la culture de la paix est rédigé, validé et publié; ▪ Changement de comportement des jeunes plus de tolérance, conduite citoyenne, respect d'autrui et de la chose publique.
Période de réalisation	Du 07 au 12 juin 2004 à Dakar
Lieu de réalisation	Dakar (Sénégal)
Mise en oeuvre	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Échanges d'expériences ; ▪ Dépouillement de questionnaires; ▪ Ateliers de travail

Pays bénéficiaires	▪ Communauté Française de Belgique 1	▪ Sénégal 2	
	▪ Cameroun 1	▪ Tchad 1	
	▪ Côte d'Ivoire 2	▪ Mali 1	
	▪ Congo Brazzaville 1	▪ Burundi 1	
	▪ République Démocratique du Congo 1	▪	
Nombre de participants	11 participants		
Profil des participants	Bénéficiaires	▪ Experts ayant pris part aux réunions précédentes	
	Experts	▪ Communauté Française de Belgique ▪ Sénégal ▪ CONFEJES	
Durée	6 jours de travaux effectifs		
Budget		En FCFA	observations
	TOTAL	25 005 000	
	En s	38 120	

CONFES-2004/PROGRAMME II-JEUNESSE/PROJET N° 5

Titre	<i>Atelier de formation des responsables d'associations de jeunesse au leadership, à la gestion administrative et comptable et à la recherche de financement.</i>	
Problématique	<p>Les nombreuses associations créées dans l'élan de l'ouverture démocratique, sont dirigées par des responsables qui souvent ignorent les règles les plus élémentaires de gestion administrative et financière.</p> <p>Ces associations, par manque d'efficacité sur le terrain et de moyens de subsistance, ont une durée de vie souvent brève.</p> <p>Pour y remédier, la formation des responsables à la gestion administrative, financière et à la recherche de financement, pour mieux gérer leurs associations respectives s'avère nécessaire.</p>	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Compléter la formation au leadership 	
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Donner aux participants des connaissances indispensables à une gestion administrative et comptable des associations 	
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fournir aux participants des techniques pour la recherche de financement pour une autonomisation financière de leurs associations. 	
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Maximiser l'impact de la société civile dans la vie de la nation. 	
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Meilleure compréhension du rôle de responsable leader d'association. 	
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Meilleure gestion administrative, financière et comptable des associations. 	
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Associations autonomes. 	
Période de réalisation	Août 2004	
Lieu de réalisation	Brazzaville (République du Congo)	
Mise en oeuvre	Echange d'expérience Enseignements magistraux Travaux en ateliers	
Pays bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Congo Brazzaville 3 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Bénin 1
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Gabon 1 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Tchad 1
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Centrafrique 1 	
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ République Démocratique du Congo 1 	
Nombre de participants	08 participants	

Profil des participants	Bénéficiaires	▪ Jeunes responsables d'association
	Experts	Experts du Sud et du Nord

Budget		En FCFA	Observation (s)
	TOTAL	11 903 610	
	En	18 147	
Observation(s)	Projet demandé par la République du Congo, transformé en projet sous-régional		

CONFESJES-2004/PROGRAMME II-JEUNESSE/PROJET N° 6

Titre	<i>Réunion-Bilan des activités menées dans le domaine de l'Insertion Professionnelle et économique des jeunes</i>
Problématique	<p>De même que les différents axes des nouvelles orientations font l'objet d'évaluation, l'axe d'insertion économique et professionnelle des jeunes ne fera pas exception.</p> <p>Depuis 1989, existaient au sein de la CONFESJES des modules de formation en 6 tomes. Cependant s'ils sont facilement compréhensibles des jeunes ayant un niveau d'instruction élevé, ces documents, malgré tout bien élaborés, restent difficiles d'accès pour ceux qui ont un niveau primaire ou qui sont carrément analphabètes.</p> <p>Afin de mettre ces manuels à la portée de tous les jeunes, un groupe d'experts, mandaté par la CONFESJES a revu et simplifié lesdits documents.</p> <p>Depuis 2000, ce manuel amélioré sert à la formation des jeunes à l'entrepreneuriat.</p> <p>Toute œuvre étant perfectible à souhait, la réunion bilan nous montrera s'il répond véritablement aux attentes des jeunes. Elle permettra également de recueillir les suggestions et propositions pour son enrichissement.</p> <p>La réunion mettra en évidence la pertinence des formations nationales en entrepreneuriat, ce que deviennent les jeunes formés et les projets financés.</p> <p>Elle nous aidera enfin à faire un bilan de la politique d'insertion économique et professionnelle des jeunes de la CONFESJES et apportera les corrections nécessaires aux futures programmations.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faire le bilan de la politique d'insertion économique et professionnelle des jeunes de la CONFESJES. ▪ Enrichir le document de formation en entrepreneuriat par les suggestions et propositions des participants ▪ Disposer d'éléments fiables dans le domaine de l'insertion économique des jeunes pour les prochaines programmations.

Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Meilleure orientation des jeunes dans le domaine de l'insertion économique. 		
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Programmation répondant aux attentes des bénéficiaires en la matière. 		
Période de réalisation	Juillet 2004		
Lieu de réalisation	Dakar (Sénégal)		
Mise en oeuvre	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Communications des participants portant sur l'état des lieux de la politique d'insertion économique et professionnelle dans leur pays. ▪ Atelier de travail portant sur les propositions et recommandations à faire dans le domaine. 		
Pays bénéficiaires	▪ Burkina Faso	▪ Cameroun	
	▪ Sénégal	▪ Tchad	
	▪ Niger	▪ Maurice	
	▪ Côte d'Ivoire	▪ Madagascar	
	▪ Maroc	▪	
Nombre de participants	09 participants		
Profil des participants	Bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Coordonnateurs et encadreurs du FIJ et du FIFMAS ▪ Jeunes bénéficiaires des fonds 	
	Experts	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Expert du Nord spécialiste en entrepreneuriat ▪ 2 représentants de la CONFEJES. 	
Durée	6 jours de travail		
Budget		En FCFA	Observation (s)
	TOTAL	15 059 570	
	En	22 958	

CONFESJES-2004 / PROGRAMME II - JEUNESSE / PROJET N°7

Titre	<i>Séminaire de formation des jeunes issus des réseaux de jeunes entrepreneurs aux techniques de création de mutuelles d'Épargne et de Crédit.</i>
Problématique	<p>Les jeunes des pays membres de la CONFESJES, conscients du fait que l'une des possibilités qui s'offrent à eux en matière d'emploi est l'entrepreneuriat, sont de plus en plus nombreux à s'inscrire à ces formations organisée dans tous ces pays dans l'espoir de voir leur projet financé.</p> <p>En dehors du FIJ et du FIFMAS, très peu d'autres possibilités de financement leurs sont offertes.</p> <p>Or, ces deux fonds seuls, n'arriveront jamais à couvrir, les besoins exprimés en ce domaine.</p> <p>Les jeunes, en raison de leur inexpérience en entrepreneuriat, n'inspirent pas toujours confiance aux banques classiques.</p> <p>Les systèmes de financement décentralisés manifestent encore de la réticence à financer les projets initiés par des jeunes pour les mêmes raisons. Dans le cas contraire, les conditions de garanties sont très souvent hors de portée des jeunes promoteurs.</p> <p>Ceci explique pourquoi, certains jeunes financés par le FIJ et le FIFMAS, (notamment ceux du Sénégal), se sont constitués en réseau et ont créé une mutuelle d'épargne et de crédit, pouvant accorder des crédits à d'autres jeunes, et ce, grâce aux cotisations des adhérents et aux dépôts de ses clients.</p> <p>En s'inspirant de l'exemple du Sénégal, les jeunes des autres pays de la CONFESJES, ont sollicité ce séminaire de formation aux techniques de mise en place de mutuelles de crédits afin de développer dans leurs pays respectifs, des structures semblables.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ former les jeunes aux techniques de création de mutuelle et de crédits, ▪ permettre aux jeunes de mettre en place des mutuelles d'épargne et de crédit, ▪ permettre à un plus grand nombre de jeunes d'accéder aux crédits,
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> ▪ création de mutuelle d'épargne et de crédit au sein de plusieurs pays, ▪ Accroissement du nombre de jeunes bénéficiaires de crédits.
Période de réalisation	Août 2004
Lieu de réalisation	Dakar (SENEGAL)

Pays bénéficiaires	▪ Benin	▪ Burkina Faso	
	▪ Côte d'Ivoire	▪ Mali	
	▪ Niger	▪ Sénégal	
	▪ Maroc	▪ Madagascar	
	▪ Tchad	▪	
	▪ Maurice	▪	
Nombre de participants	10 participants		
Profil des participants	Bénéficiaires	▪ Jeunes bénéficiaires du FIJ et du FIFMAS ▪ Responsables de réseaux de jeunes entrepreneurs	
	Experts	▪ Experts en micro finance. ▪ 2 représentants de la CONFEJES	
Durée	5 jours ouvrables		
Budget		En FCFA	observations
	TOTAL	16 559 570	
	En	25 245	

CONFES-2004 / PROGRAMME II - JEUNESSE / PROJET N°8

Titre	<i>Appui à la formation des jeunes à l'entrepreneuriat et à la fabrication de matériels sportifs.</i>
Problématique	<p>L'un des objectifs du FIJ et du FIFMAS est de susciter l'esprit d'entreprise chez les jeunes, de les encourager à s'intéresser à l'initiative privée et à l'auto emploi par l'exercice d'une activité génératrice de revenus.</p> <p>Cette sensibilisation au changement de mentalité et de comportement s'effectue au travers de la formation à l'entrepreneuriat et de l'apprentissage de la fabrication de matériels sportifs.</p> <p>Ainsi, chaque année, la CONFES apporte un appui financier aux pays qui en forment la demande, pour la formation des jeunes à la fabrication de matériels sportifs et à l'entrepreneuriat. Formation à l'issue de laquelle, certains d'entre eux conçoivent et élaborent un projet d'entreprises. Pour l'exercice 2004, cinq pays ont sollicité cet appui.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer l'esprit d'entreprise chez les jeunes. ▪ Promouvoir les échanges et la communication entre jeunes pour l'acquisition de connaissances dans le domaine des affaires. ▪ Offrir un cadre d'apprentissage aux jeunes désireux de créer leur propre entreprise et leur permettre d'identifier leurs capacités d'entrepreneurs et de développer leurs idées de projets. ▪ Doter les jeunes de techniques pour la fabrication du matériel sportif ▪ Apporter un début de solution au manque de matériel sportif. ▪ Développer la pratique sportive de proximité
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Meilleure maîtrise du métier ▪ Meilleurs résultats financiers ▪ Promotion de l'esprit d'entreprise dans le milieu des jeunes ▪ Accroissement du nombre de jeunes formés ▪ Abondance de matériels sportifs sur le marché ▪ Accroissement de la pratique sportive de proximité.
Période de réalisation	Février – mars 2004
Lieu de réalisation	Seychelles – Tchad – Rwanda – Burundi – Egypte - Togo
Mise en oeuvre	<p>A travers une méthode participative☐</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formation au démarrage d'entreprise, - Formation à la gestion d'entreprise, - Enquête sur le terrain, - Audition de témoignage d'entrepreneurs, - Apprentissage de fabrication de matériels sportifs.

Pays bénéficiaires	▪ Seychelles☐ 1 759 000	▪ Tchad: 2 200 000	
	▪ Burundi : 2 200 000	▪ Rwanda: 2 200 000	
	▪ Égypte : 3 200 000	▪ Togo☐ 3 000 000	
Nombre de participants	A l'appréciation des pays.		
Profil des participants	Bénéficiaires	▪ Jeunes gens et jeunes filles âgés de 16 à 30 ans, scolarisés ou non scolarisés, sans emplois, désireux de créer une entreprise génératrice de revenus. ▪	
	Experts	▪ Encadreurs et coordonnateurs du FIJ et du FIFMAS. ▪ Spécialistes dans le domaine du micro crédit.	
Budget		En FCFA	Observation (s)
	TOTAL	14 559 000	
	En	22 195	

CONFES-2004 / PROGRAMME II JEUNESSE / PROJET N°9

Titre	<i>Atelier de concertation et d'échange sur les stratégies publiques de mobilisation des jeunes dans la lutte contre le VIH/SIDA.</i>
--------------	---

Problématique	<p>Le Sénégal abritera le Forum Panafricain de la Jeunesse avec pour thème «Le SIDA, une question d'éducation». Ce Forum regroupera les délégués africains des sept Organisations constituant l'Alliance des Dirigeants des sept plus grands mouvements de Jeunesse (communément appelée Big Seven) l'Alliance Universelle des Unions Chrétiennes de Jeunes Gens (UCJG/YMCA), l'Alliance Mondiale des Unions Chrétiennes Féminines (AMUCF/YWWCA), l'Organisation Mondiale du Mouvement Scout (OMMS/WOSM). L'Association Mondiale des Guides et des Eclaireuses (AMGE/WAGGS), la Fédération Internationale des Sociétés de la Croix Rouge et du Croissant Rouge (FISCR/IFRC), l'International Award Association/Association Internationale du Mérite de la Jeunesse (IAA/AIMJ) et la Fondation Internationale de la Jeunesse (FIJ/IYF).</p> <p>Parallèlement aux travaux des jeunes, les Ministres en charge de la Jeunesse des dix pays de la sous région se retrouveront pour un échange sur les stratégies publiques de mobilisation des jeunes dans la lutte contre le VIH/SIDA.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mettre en commun les expériences de chacun dans le domaine de la lutte contre le VIH/SIDA en milieu jeune et avec les jeunes; ▪ Harmoniser les techniques de mobilisation des jeunes dans la lutte contre la pandémie
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcement accrue de la mobilisation des organisations de jeunesse des pays africains dans la lutte contre le SIDA. ▪ Mobilisation effective des bailleurs de fonds potentiels. ▪ Mise en place des programmes d'actions concrètes.
Période de réalisation	Du 22 au 26 mars 2004
Lieu de réalisation	Dakar (Sénégal)
Mise en oeuvre	Concertation et Echange d'expériences

Pays bénéficiaires	▪ Sénégal	1	▪ Côte d'Ivoire	1
	▪ Mali	1	▪ Cap Vert	1
	▪ Mauritanie	1	▪ Guinée Conakry	1
	▪ Niger	1	▪ Benin	1
	▪ Burkina Faso	1	▪ Togo	1
Nombre de participants	10 Ministres			
Profil des participants	Bénéficiaires	▪ Ministres chargés de la Jeunesse des pays de la sous-région Afrique de l'Ouest.		
Budget			En FCFA	Observation (s)
	TOTAL		8 279 785	
	En		12 622	
Observation(s)	Projet initié par le Ministère de la Jeunesse du Sénégal			

CONFES-2004 / PROGRAMME II -JEUNESSE / PROJET N° 10

Titre	<i>Alimentation du FIJ et du FIFMAS pour l'exercice 2004.</i>
Problématique	<p>Le FIJ et le FIFMAS répondent à la préoccupation des pays membres de la CONFES, quant à l'insertion économique et professionnelle des jeunes.</p> <p>Les Etats et Gouvernements membres de notre Institution ainsi que d'autres Organismes alimentent chaque année ces deux fonds dans le but de permettre aux jeunes créateurs d'entreprises de démarrer leurs projets.</p> <p>Le budget prévisionnel au titre de l'exercice 2004 couvrira les rubriques suivantes☐</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les subventions pour le démarrage de micro entreprises et micro activités ▪ Les prêts pour la consolidation des entreprises ayant bénéficié d'un financement du FIJ ▪ Les réunions des comités techniques de sélection et d'orientation ▪ Le suivi interne des projets ▪ La gestion du FIJ et du FIFMAS.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Contribuer à l'auto emploi des jeunes dans leurs pays respectifs ▪ Rechercher des partenaires ▪ Susciter la création de fonds nationaux ▪ Diversifier les formes d'aides aux projets des jeunes (technique, financière et matérielles, garanties d'emprunt, etc.) ▪ Toucher le maximum de bénéficiaires.
Pays bénéficiaires	Tous les pays du sud membres de la CONFES
Profil des participants	Jeunes gens et jeunes filles âgés de 16 à 30 ans, scolarisés, déscolarisés, diplômés ou non, désireux de se lancer en affaires.

<p>Budget</p>	<p>Pour l'élaboration de ce budget, les hypothèses suivantes ont été retenues☐</p> <p><u>Pour le FIJ</u>☐</p> <p>Montants moyens☐</p> <ul style="list-style-type: none"> - 3.000.000 pour les micro entreprises - 2.000.000 pour les micro activités - 2.500.000 pour les projets à consolider. <p><u>Financement des micro entreprises</u>☐</p> <p style="text-align: center;">NOMBRE DE PAYS CONCERNÉS : 14</p> <p>Nombre de projets pays☐ 2</p> <p>Nombre total de projets☐ 28</p> <p>Coût des projets☐</p> <p><u>Financement de micro activités</u>☐</p> <p>Nombre de pays concernés☐ 14</p> <p>Nombre de projets pays☐ 2</p> <p>Nombre total de projets☐ 28</p> <p>Coût des projets☐</p> <p><u>Financement des consolidations</u>☐</p> <p>Nombre de pays concernés☐ 07</p> <p>Nombre de projets par pays☐ 01</p> <p>Nombre total de projets☐ 07</p> <p>Coût des projets☐</p> <p><u>Aide au suivi interne des projets</u></p> <p style="text-align: center;">NOMBRE DE PROJETS À SUIVRE : 56</p> <p>Montant du suivi☐75.000 x 56</p>	<p style="text-align: right;">84 000 000</p> <p style="text-align: right;">56 000 000</p> <p style="text-align: right;">17 500 000</p> <p style="text-align: right;">4 200 000</p>	
----------------------	---	--	--

	Réunions des comités techniques de sélection et d'orientation	11 000 000	
	<u>Pour le FIFMAS</u>		
	Coût moyen retenu 2 000 000		
	Nombre de pays concernés 04		
	Nombre de projets par pays 02		
	Nombre total de projets 08	16 000 000	
	Coût des projets	600 000	
	Montant du suivi 75 000 x 08	11 573 330	
	Gestion du FIJ et du FIFMAS		
	TOTAL GENERAL	200 873 330	
	En	306 229	

CONFES-2004 / PROGRAMME II - JEUNESSE / PROJET N°11

Titre	<i>Atelier de planification de projets à l'attention des responsables des programmes consacrés aux jeunes victimes de conflits armés</i>	
Problématique	<p>Certains pays membres de la CONFES sont, depuis plusieurs années, sujets à des conflits armés. Les jeunes et les enfants ne sont pas épargnés par ces conflits. Ils y sont le plus souvent directement impliqués ou en sont des victimes résignés.</p> <p>Afin de permettre aux responsables en charge de ces jeunes de se doter d'outils pédagogiques pour conduire des projets pertinents en vue de la réinsertion sociale et économique de ces derniers, la CONFES a organisé plusieurs réunions et séminaires internationaux.</p> <p>Ce sujet étant identifié comme prioritaire dans les orientations stratégiques de la CONFES, elle poursuit à la demande des pays, le renforcement des capacités opérationnelles des cadres de terrain en planification et gestion de projets.</p> <p>Il s'agira pour cet atelier, de former les cadres nationaux chargés de l'encadrement de ces jeunes, en collaboration avec tous les acteurs locaux directement concernés par le sujet, à l'identification, planification et gestion des projets d'insertion sociale et économique.</p> <p>La phase d'application concernera deux pays cette année.</p>	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ renforcer les capacités opérationnelles des cadres de terrain ▪ identifier les projets pertinents pour la réinsertion économique et sociale des jeunes victimes des conflits armés 	
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les cadres en charge des jeunes victimes des conflits armés, les responsables associatifs et ONG développant des actions concrètes dans ce domaine sont formés et capables d'identifier et de conduire des projets pertinents. 	
Période de réalisation	Septembre 2004	
Lieu de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Congo Brazzaville ▪ RDC 	
Mise en oeuvre	Formation sous régionale avec application dans deux pays.	
Pays bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Burundi ▪ Rwanda ▪ RDC 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Tchad ▪ Côte d'Ivoire
Nombre de participants	20 participants	
Profil des participants	Bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Responsables de programmes d'insertion des jeunes victimes des conflits armés ▪ ONG oeuvrant dans le domaine et ayant des projets en cours ou des projets à développer dans ce domaine. ▪

	Experts	▪ Experts du Nord et du Sud dans le domaine de l'insertion des jeunes en difficulté (jeunes de la rue, jeunes victimes de conflits armés, etc.)	
Budget			En FCFA Observation (s)
		TOTAL	6 559 570
		En	10 000

CONFES-2004/PROGRAMME II - JEUNESSE/PROJET N° 12

Titre	<i>Réalisation d'un chantier de jeunes pour la réhabilitation d'une maison de jeunes. Équipement de la maison de jeunes</i>
--------------	---

Problématique	<p>Les maisons de jeunes sont des lieux de rencontre, d'échanges et de divertissement de la jeunesse. Celles-ci, afin de permettre aux jeunes d'avoir des loisirs sains doivent être en nombre suffisant dans les villes.</p> <p>Si elles existent dans les pays du nord et dans quelques pays de l'Afrique du Nord, elles sont en nombre très insuffisants dans les pays africains au sud du Sahara.</p> <p>Même si elles existent, ces maisons de jeunes sont très souvent délabrées ou sous équipées. Les jeunes francophones souhaitent prendre une part active au prochain sommet des Chefs d'Etats et de Gouvernements de la francophonie dont le thème est «Le développement solidaire et le développement durable». Afin de s'inscrire dans cette dynamique de solidarité francophone, les jeunes veulent mettre leur force, leur intelligence et leur ingéniosité au service de l'amitié, de la solidarité agissante et du développement durable en aidant à la rénovation d'une maison de jeunes.</p> <p>Cette maison de jeunes sera ensuite équipée par la CONFEJES.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Permettre aux jeunes de différents horizons de se rencontrer et de fraterniser, ▪ Permettre aux jeunes de participer activement aux sommet des Chefs d'États et de Gouvernements, ▪ Permettre aux jeunes de réaliser une œuvre sociale au service du développement durable. ▪ Mettre à la disposition des jeunes burkinabé une maison de jeunes rénovée et équipée.
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Plus grande fraternisation au niveau de jeunes francophones, ▪ Une maison de jeunes entièrement rénovée et équipée, ▪ Une jeunesse plus épanouie par une fréquentation accrue de la maison de jeunes.
Période de réalisation	Août 2004
Lieu de réalisation	Ouagadougou (BURKINA FASO)

Pays participants	▪ Burkina Faso 20	▪ Mali 03	
	▪ Côte d'Ivoire 03		
Nombre de participants	26 participants		
Profil des participants	▪ Jeunes filles et jeunes gens âgés de 16 à 30 ans, appartenant à une association de jeunesse et désireux de se rendre utiles en participant à un chantier de jeunes pour une œuvre communautaire.		
Durée	15 jours		
Budget		En FCFA	Observation (s)
	TOTAL	16 000 000	
	En	24 392	40 000 \$ can.



conférence des ministres de la jeunesse et des sports des pays ayant le français en partage

Secrétariat général

A g i r e n s e m b l e a v e c l e s j e u n e s

PROGRAMMATION 2004

Programme II : Développement du Sport

Table des matières

INTRODUCTION :	6
Sport de proximité :	8
<i>Projet N° 1 : Stage de formation de cadres sportifs féminins et masculins pour la zone Océan Indien , 5ème étape : évaluation:</i>	<i>9</i>
Détection et préparation des jeunes talents :	11
<i>Projet N° 2 : Programme d'appuis techniques nationaux : détection et préparation des jeunes talents:</i>	<i>12</i>
Centres d'entraînement de haut niveau et préparation de l'élite :	15
<i>Projet N° 3 : Programme FFPO :Soutien à la formation et à l'encadrement de l'élite sportive dans les Centres Internationaux de haut niveau créés en Afrique :</i>	<i>16</i>
<i>Projet N° 4 : Appui à la préparation des sportifs africains sélectionnés pour les Jeux Olympiques 2004 dans les disciplines suivantes : Athlétisme, Boxe et Judo :</i>	<i>19</i>
<i>Projet N° 5 : Réunion de concertation et d'évaluation avec les partenaires de développement du sport en Afrique:</i>	<i>21</i>
Programme de lutte antidopage :	23
<i>Projet N° 6 : Campagne de sensibilisation sur la lutte contre le dopage en francophonie.....</i>	<i>24</i>
<i>Projet N°7 : Recherche en médecine traditionnelle africaine sur la lutte antidopage : inventaire des plantes africaines à principes dopants:.....</i>	<i>26</i>
<i>Projet N° 8 : Réunion annuelle du Comité scientifique ad hoc de lutte contre le dopage consacrée à l'évaluation du plan d'action 2001-2004 :.....</i>	<i>28</i>
Programme de promotion du sport pour personnes handicapées :... ..	30
<i>Projet N° 9 : Réunion d'évaluation du plan d'action 2001-2004 et d'élaboration d'un plan quadriennal de développement des pratiques sportives pour personnes handicapées 2005-2008:.....</i>	<i>31</i>
<i>Projet N° 10 : Stage de formation des Entraîneurs et Directeurs Techniques Nationaux des fédérations nationales de sport pour personnes handicapées et réunion bilan et de programmation:.....</i>	<i>33</i>
Programme de promotion de la participation de la femme et des jeunes filles aux activités sportives :	35
<i>projet N° 11 : Stage de perfectionnement des jeunes cadres sportifs féminins en vue des 4èmes jeux de la CJSOI : 3ème étape ; bilan et évaluation:.....</i>	<i>36</i>
<i>Projet N° 12 : Formation en administration du sport pour les jeunes filles et les femmes, niveau III : bilan et évaluation.....</i>	<i>38</i>
<i>Projet N° 18 : Programme de perfectionnement pour femmes entraîneurs en vue des 5èmes Jeux de la Francophonie :.....</i>	<i>40</i>
<i>Projet N°20 : Programme de promotion de la participation des femmes et jeunes filles du Bassin Méditerranéen aux activités sportives :.....</i>	<i>45</i>
Programme de promotion des Jeux de la Francophonie:.....	44
<i>Projet N° 14 : Appui à la formation qualifiante des journalistes sportifs en vue des 5èmes jeux de la francophonie Niger – 2005 :.....</i>	<i>46</i>
<i>Projet N° 15 : Séminaire National de formation de médecins de sport du Niger en vue des 5èmes Jeux de la Francophonie</i>	<i>47</i>
<i>projet N° 19 : réunion de la commission ad hoc sur la lutte traditionnelle en vue des 5èmes Jeux de la Francophonie :.....</i>	<i>48</i>

Projets reportés :	49
Projet N° 09/ 2003 : <i>Réalisation de l’inventaire des problèmes sanitaires spécifiques au Niger en vue des 5èmes Jeux de la Francophonie :</i>	50
Projet N° 12/2003 : <i>participation du Secrétariat Général au colloque international sur les politiques sportives en Afrique : quelles stratégies de développement ?</i> :.....	51

**TABLEAU SYNOPTIQUE DES PROJETS
DU PROGRAMME II - EPS/SPORT – 2004**

N° Projets	Intitulés projets	Coûts en FCFA	Coûts en euros	Coûts en \$ can.
1	Stage de formation de cadres sportifs féminins et masculins pour la zone Océan Indien □ 5ème étape □ évaluation	11.275.000	17.189	28.187,50
2	Programme d'appuis techniques nationaux : détection et préparation des jeunes talents	51.050.000	86.896	142.500
3	Programme FFPO □ Soutien à la formation et à l'encadrement de l'élite sportive dans les Centres Internationaux de haut niveau créés en Afrique	234.050.000	357.328	585.125
4	Appui à la préparation des sportifs africains sélectionnés pour les Jeux Olympiques 2004 dans les disciplines suivantes □ Athlétisme, Boxe et Judo	20.000.000	30.534	50.000
5	Réunion de concertation et d'évaluation avec les partenaires de développement du sport en Afrique	22.600.000	34.504	56.500
6	Campagne de sensibilisation sur la lutte contre le dopage en francophonie	4.000.000	6.107	10.000
7	Recherche en médecine traditionnelle africaine sur la lutte antidopage □ inventaire des plantes africaines à principes dopants	2.000.000	3.053	5.000
8	Réunion annuelle du comité scientifique ad hoc de lutte contre le dopage consacrée à l'évaluation du plan d'action 2001-2004	15.550.000	23.740	38.875
9	réunion d'évaluation du plan d'action 2001-2004 et d'élaboration d'un plan quadriennal de développement des pratiques sportives pour personnes handicapées 2005-2008	14.830.000	22.641	37.075

N° Projets	Intitulés projets	Coûts en FCFA	Coûts en euros	Coûts en \$ can.
10	Stage de formation des Entraîneurs et Directeurs Techniques Nationaux des fédérations nationales de sport pour personnes handicapées	28.435.000	43.412	71.087,50
11	Stage de perfectionnement des jeunes cadres sportifs féminins en vue des 4èmes jeux de la CJSOI □ 3ème étape □ bilan et évaluation	12.240.000	18.687	30.600
12	Formation en administration du sport pour les jeunes filles et les femmes, niveau III □ bilan et évaluation	20.325.000	31.030	50.812,50
14	Appui à la formation qualifiante des journalistes sportifs en vue des 5èmes Jeux de la Francophonie 2005	7.240.000	11.053	18.100
15	Séminaire National de formation de médecins de sport du Niger en vue des 5èmes Jeux de la Francophonie	7.275.000	11.107	18.187,50
18	Programme de perfectionnement des femmes entraîneuses en vue des 5èmes JDLF	20.000.000	30.534	50.000
19	Réunion de la commission ad hoc sur la lutte traditionnelle en vue des 5èmes JDLF	7.400.000	11.297	18.500
20	Programme de promotion de la participation des femmes du Bassin Méditerranéen	8.000.000	12.213	20.000
	PROJETS REPORTEES			
09/2003	Inventaire des problèmes sanitaires spécifiques au Niger en vue des 5èmes JDLF	10.000.000	15.245	25.000
12/2003	Participation du Secrétariat général au colloque international sur les politiques sportives en Afrique □ quelles stratégies de développement □	8.000.000	12.213	20.000

I INTRODUCTION

La programmation 2004, se situe dans le prolongement des programmations 2001, 2002 et 2003. Elle est la dernière du plan d'action issu des nouvelles orientations adoptées par la 27^{ème} session ministérielle en février 1999 à Bamako.

Elle est consacrée à l'évaluation et a pour objectif principal la consolidation des acquis et la pérennisation des impacts.

Dans le domaine de l'EPS/Sport,

- La détection et la préparation des jeunes espoirs, de l'élite sportive et des cadres,
- La lutte contre les fléaux du sport en particulier le dopage,
- La promotion du sport pour personnes handicapées,
- La promotion de la participation des femmes à la pratique et à la gestion du sport,
- Le soutien au sport scolaire et universitaire,
- La promotion des Jeux de la Francophonie,

ont constitué les axes essentiels d'intervention et de programmation au cours des quatre dernières années.

La programmation 2004 sera quant à elle axée sur l'évaluation des actions menées tout en poursuivant et consolidant celle conçue sur plusieurs années.

Ainsi, dans le cadre de la détection et de la préparation des jeunes espoirs et de l'élite sportive, les actions seront soutenues par le Fonds Francophone de Préparation Olympique (FFPO). Elles porteront sur les Appuis techniques nationaux, les octrois de bourses mais également les regroupements des meilleurs espoirs en vue des sélections pour l'intégration des Centres de haut niveau mis en place en Afrique dont les programmes de préparation aux grands événements sportifs devront aussi être encouragés. Enfin, la CONFEJES contribuera à améliorer la gestion et l'administration de ces centres.

La lutte contre les fléaux du sport, en particulier le dopage, reste une priorité de la programmation 2004. En effet, après la formation des responsables nationaux antidopage, il faudra encourager la mise en place effective des Comités nationaux antidopage (CNAD) afin de lancer concrètement la campagne de sensibilisation initiée par le comité scientifique ad hoc. En effet, le volet sensibilisation est retenu comme celui le plus accessible aux pays du Sud à l'étape actuelle.

La promotion de la participation de la femme aux activités sportives reste un engagement permanent. Il sera marqué par des actions de renforcement du rôle dirigeant des femmes au sein du mouvement sportif. La formation en administration du sport commencée en 2001 reprendra en 2004 avec le niveau III. L'évaluation à mi-parcours réalisée en 2003 révèle la nécessité de terminer ce cycle de formation.

En ce qui concerne les personnes handicapées, après les formations des animateurs et animatrices en 2002 et 2003, il sera essentiel d'appuyer les personnes formées par l'aide à l'acquisition du matériel spécifique qui n'est pas souvent disponible sur place dans les pays du Sud.

Les Jeux de la Francophonie constituent également un objectif prioritaire de la programmation 2004. Les projets identifiés pendant la réunion de concertation de mai 2002 dont la mise en œuvre a commencé en 2003 seront poursuivis en tenant compte des réorientations nécessaires. Ils portent sur la formation des professionnels de la communication, des dirigeants sportifs et du personnel de santé.

Enfin, dans la perspective de la programmation stratégique décennale que la Francophonie adoptera en 2005, il est envisagé d'organiser une concertation avec les partenaires qui

agissent dans les mêmes domaines, ceci, afin d'évaluer l'état de notre partenariat, de faciliter la définition de notre programmation quadriennale et l'harmonisation de nos actions, surtout en matière de formation des cadres sportifs et des sportifs eux-mêmes.

II Sport de proximité

Le sport de proximité est un support de mobilisation des jeunes. Pour 2004, les efforts sont poursuivis dans le domaine de la formation des cadres notamment dans l'Océan Indien où un projet sur cinq (5) ans est conduit depuis 2000.

Il s'agira cette année de poursuivre les formations, de procéder à son évaluation et à la diffusion des résultats atteints et des documents pédagogiques produits.

CONFESJES-2004/ Programme II - DEPS/projet N° 01 :

Titre	<i>stage de formation de cadres sportifs féminins et masculins pour la zone Océan Indien □ 5ème étape □ évaluation</i>
Problématique	<p>Ce projet qui résulte de la concertation entre les pays membres de la CONFESJES de la sous-région est un programme pluriannuel en 5 étapes, de 2000 à 2004.</p> <p>La première étape (formation initiale : état des lieux) a été organisée aux Seychelles en 2000. La deuxième étape s’est déroulée à Madagascar en 2001 sur le thème « vers la mise en place des synergies régionales à propos de la formation de cadres sportifs dans l’Océan Indien : création d’une filière de formation d’Éducateur – Technicien en charge de l’élite –jeune de l’Océan Indien ».</p> <p>La 3ème étape s’est déroulée à l’Ile Maurice en 2002 sur le thème du réajustement éventuel des systèmes et / ou contenus de formation. Un premier document Tome I intitulé « Mon Guide d’Animation Sportive » a été réalisé sur le basket-ball, le football et le handball.</p> <p>En 2003, la 4ème étape a traité de l’Amélioration / Développement des filières à vocation régionale : élaboration d’un projet régional aux métiers du sport. Elle a été réalisée à l’Ile de la Réunion.</p> <p>A cette occasion le document Tome II de « Mon Guide d’Animation Sportive » a été élaboré sur l’athlétisme et le volley-ball.</p> <p>La 5ème étape est consacrée à l’évaluation / bilan du projet quadriennal de formation de cadres 2000-2004 pour la zone Océan Indien. C’est aussi une occasion de renforcement et d’extension du projet de partenariat CONFESJES/CJSOI en direction de nouveaux métiers du sport.</p> <p>Le troisième document Tome III de « Mon Guide d’Animation Sportive » dont le tirage est prévu pour fin février 2004 sera finalisé à cette occasion en même temps que le Tome IV sur la boxe, le judo et la lutte.</p> <p>Les deux (2) premiers tomes réalisés sont diffusés et appliqués dans les pays membres de la zone Océan Indien.</p> <p>Au regard de la qualité technique et pédagogique de ces ouvrages, le Secrétariat Général envisage leur diffusion dans l’ensemble des pays membres du Sud pour répondre à une forte demande de certains pays.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Procéder à l’évaluation de ce programme; - Assurer un encadrement adéquat des jeunes sportifs par une formation appropriée des cadres sportifs féminins et masculins; - Favoriser un accès équitable des femmes et des jeunes filles aux pratiques sportives.

Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - l'état des lieux sur la formation des cadres dans l'Océan Indien est réalisé, - les femmes sont mieux intégrées dans l'encadrement des équipes sportives, - le guide pédagogique de formation des jeunes de l'Océan Indien est produit, diffusé et mis en application, - la synergie régionale en matière de formation est renforcée. 		
Période de réalisation	Septembre 2004 : durée prévue sur 7 jours		
Lieu de réalisation	Moroni (Comores)		
États bénéficiaires	Pays membres de la CONFEJES éligibles appartenant à la zone Océan Indien.		
Nombre de participants	deux (02) représentants par pays, deux (02) experts, un (01) de la CJSOI soit quinze (15) personnes maximum.		
Budget		En FCFA	Observation (s)
	TOTAL	11.275.000	
	en Euros	17.189	
	En \$ can.	28.187,50	

III. Détection et préparation des jeunes talents

La détection des jeunes talents relève de l'objectif spécifique n°7 des Nouvelles Orientations, qui vise à soutenir le développement des pratiques sportives de haut niveau. Notre intervention porte essentiellement sur les Appuis Techniques Nationaux, programme fondateur pour les pays membres du Sud.

CONFES-2004/ Programme II - DEPS/projet N° 02 :

Titre	<i>Programme d'appuis techniques nationaux : détection et préparation des jeunes talents</i>
Problématique	<p>La définition et la mise en place progressive des politiques nationales de développement du sport doit conduire à retenir plusieurs étapes dans la préparation de la relève : détection, préformation, espoir, élite nationale, élite internationale.</p> <p>Que leur préparation soit confiée au Mouvement Sportif ou à l'Etat, qu'il existe ou non un centre national de formation, il importe d'apporter un soutien à l'entraînement des jeunes sportifs et de contribuer à une amélioration de leur environnement quotidien.</p> <p>Le volet ATN est ainsi destiné aux jeunes espoirs jugés aptes à prétendre accéder au sport de haut niveau (élite nationale, élite internationale). Cette aide financière de 20.000 francs CFA par mois durant les 9 mois d'une saison sportive est destinée principalement à leur permettre d'améliorer leur alimentation et leur suivi médical individuel, d'acquérir un équipement personnel conforme au niveau de leur pratique, de faciliter leurs déplacements pour une présence régulière à l'entraînement.</p> <p>Dans un souci d'amélioration de l'environnement général de la pratique sportive, les ATN peuvent être étendus , sur la demande motivée des pays bénéficiaires, aux pratiquants réguliers du sport pour handicapés, aux cadres techniques bénévoles pouvant justifier d'une action régulière et pérenne en faveur des jeunes et aux anciens sportifs de haut niveau international en difficulté d'insertion sociale ou économique.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - soutenir dans les politiques nationales, la cohérence de la progression conduisant à la pratique de haut niveau - favoriser l'émergence des espoirs nationaux - soutenir l'accès des handicapés à une pratique sportive régulière - encourager les techniciens bénévoles dans leur rôle indispensable à l'émergence de la relève - permettre, dans un temps limité, aux anciens sportifs de haut niveau de trouver , après la fin de leur carrière, leur place dans la société.
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - les bénéficiaires des ATN peuvent satisfaire aux exigences d'un entraînement orienté vers le haut niveau - leur évolution technique et leurs performances sont connues et suivies par les directeurs techniques des Centres Internationaux de haut niveau implantés en Afrique - l'accès des jeunes espoirs provinciaux aux Centres nationaux de formation (lorsqu'ils existent) est facilité - les meilleurs d'entre eux sont sélectionnés pour bénéficier du programme spécifique permettant la sélection pour les bourses de formation dans les Centres internationaux de haut niveau - les pays bénéficiaires sont incités à dynamiser l'ensemble de la pratique sportive, au delà de la seule représentation nationale et de son environnement immédiat
Période de réalisation	Un maximum de 3 trimestres (9 mois) par an, selon une évaluation régulière de l'assiduité effectuée après chaque période de 3 mois
Lieu de réalisation	Tous les Etats bénéficiaires

Mise en oeuvre	<p>1- jeunes espoirs</p> <ul style="list-style-type: none"> • les fédérations nationales transmettent leurs propositions en précisant la date de naissance et la meilleure performance officielle réalisée (date et lieu) pour chaque candidat • le Ministère en charge des Sports centralise et étudie ces propositions. Il transmet celles qu'il retient au Secrétariat Général de la CONFEJES <p>2- sportifs handicapés : procédure identique, mais seule l'indication de la discipline pratiquée est requise</p> <p>3- Cadres techniques bénévoles : Procédure identique . Il est demandé que soit indiqué, pour chaque candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le niveau d'intervention régulière en faveur des jeunes (initiation, préformation, entraînement "espoirs") - la périodicité de ses interventions - l'ancienneté de son action - les diplômes techniques acquis <p>4- anciens sportifs de haut niveau international : les propositions sont établies par le Ministère en charge des Sports en mentionnant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la discipline pratiquée - les résultats internationaux obtenus et la période à laquelle ils ont été obtenus - la durée de l'intervention souhaitée <p>Le Secrétariat Général étudie les demandes qui lui sont transmises. Dans les disciplines pour lesquelles il existe en Afrique des Centres Internationaux de Haut niveau, les demandes relatives aux jeunes espoirs sont examinées en liaison avec les Directeurs Techniques de ces Centres .</p> <p>Compte tenu du nombre de demandes retenues pour chaque Etat , le montant des ATN est mis trimestriellement à la disposition de chaque Etat. Pour les 2^{ème} et 3^{ème} trimestre le virement est effectué après réception par le Secrétariat Général d'un état émargé par tous les bénéficiaires du trimestre précédent et, le cas échéant, d'une liste actualisée selon le comportement des bénéficiaires .</p>
Etats bénéficiaires	Tout Etat membre éligible aux programmes de la CONFEJES
Nombre de participants	265, dont au moins 50% de jeunes espoirs. Dans cette catégorie la priorité sera donnée aux disciplines disposant en Afrique d'un ou plusieurs Centres Internationaux de haut niveau.
Profil des participants	<ul style="list-style-type: none"> - sportifs espoirs nationaux (filles et garçons) - sportifs handicapés (femmes et hommes) - cadres sportifs bénévoles, reconnus pour leur activité en faveur des jeunes - anciens sportifs de haut niveau en difficulté

Budget	ATN : 265 x 20.000 x 9 Gestion du projet : Total en F CFA : En euros En \$ can.:	47.700.000 3.350.000 <hr/> 51.050.000 86.896 142.500	Observation
---------------	--	---	-------------

IV Centres d'entraînement de haut niveau et préparation de l'élite

Les centres d'entraînement de haut niveau implantés en Afrique avec l'aide de la CONFEJES constituent des cadres pertinents d'accueil, de convergence et de préparation de l'élite sportive africaine. Le soutien à ces centres demeure donc un de nos objectifs majeurs.

L'année 2004 est une année olympique. La CONFEJES ne saurait, dans sa programmation, ignorer cet événement sportif mondial ☐

Enfin, dans la perspective de l'élaboration du plan quadriennal 2005-2008, la concertation avec le mouvement sportif est reprise en vue de faciliter la définition des axes de partenariat.

CONFESJES-2004/ Programme II - DEPS/projet N° 03 :

Titre	<i>Programme FFPO Soutien à la formation et à l'encadrement de l'élite sportive dans les Centres Internationaux de haut niveau créés en Afrique</i>
Problématique	<p>Les Centres internationaux de haut niveau, créés avec l'aide de la CONFESJES, se sont affirmés comme un instrument privilégié de développement sportif pour les Fédérations Internationales et les Confédérations africaines concernées.</p> <p>Ils accueillent, en Afrique francophone et dans l'Océan Indien, des sportifs en passe d'accéder au haut niveau international en athlétisme (Dakar et Maurice), judo (Rabat) et boxe (Tunis).</p> <p>Les excellents résultats obtenus, au plan mondial et continental, par les stagiaires du plus ancien d'entre eux, le CIAD, apportent la preuve de la pertinence de ce dispositif dans son rôle de pôle d'excellence .</p> <p>Les Confédérations africaines de boxe et de judo ont également marqué leur volonté d'assurer la pérennité de ces centres, malgré de graves difficultés ponctuelles (décès du fondateur et directeur pour l'un, événements de Côte d'Ivoire pour l'autre). Il convient donc de consolider leur existence, particulièrement importante en année olympique, et de contribuer à l'amélioration de leur fonctionnement afin, notamment, de limiter la migration des jeunes talents vers les pays du Nord et la tentation qui en découle de l'abandon de leur nationalité d'origine.</p> <p>Enfin, à l'heure où sont recherchées les possibles synergies entre les Etats et le Mouvement Sportif international, il apparaît particulièrement judicieux que concourent au fonctionnement des mêmes structures de haut niveau les bourses de la CONFESJES et celles accordées par la Solidarité Olympique, les Fédérations Internationales et les Confédérations africaines.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - soutenir le développement du sport de haut niveau par la consolidation des Centres déjà implantés - offrir aux meilleurs sportifs la possibilité de préparer sur leur continent, dans les conditions requises, les Jeux Olympiques de 2004. - Contribuer à l'amélioration du fonctionnement et de la gestion de ces Centres - Faire des Centres l'aboutissement des politiques nationales de développement sportif, notamment par des relations plus étroites entre cadres techniques - Préparer et organiser le recrutement d'une nouvelle génération en vue des Jeux de la Francophonie de 2005, des Jeux Africains de 2007 et des Jeux Olympiques de 2008.
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Le fonctionnement des 4 centres est assuré, selon les modalités définies par leurs Conseils d'Administration, conformément aux exigences de tous ordres de la pratique de haut niveau - Les stagiaires des Centres progressent quantitativement et qualitativement dans les classements mondiaux et aux Jeux Olympiques - L'organisation rationnelle d'une relève se met en place pour préparer les échéances plus lointaines - Les Centres s'affirment comme élément incontournable du développement du sport africain et se positionnent comme un débouché naturel pour les politiques nationales

Période de réalisation	7 mois, compte tenu de l'organisation des Jeux Olympiques
Lieu de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> - Dakar (Sénégal) : CIAD - Rabat (Maroc) : CIJA - Réduit (Maurice) : CIAM - Tunis (Tunisie) : CIBOTH
Mise en oeuvre	<p>La liste des candidats à une bourse du FFPO est proposée à la CONFEJES par le Directeur du Centre, après concertation (qui peut prendre la forme d'un comité de sélection) avec la Fédération Internationale et/ou la Confédération Africaine et en tenant compte des bourses qui peuvent être attribuées par d'autres instances.</p> <p>Les bourses accordées sont versées au Centre trimestriellement par la CONFEJES, sur présentation d'un rapport financier et d'activités.</p> <p>Le Directeur du Centre soumet, après avis du Conseil d'Administration, une proposition de ventilation de la bourse qui fait ressortir la part revenant au Centre pour l'accueil et la préparation de l'athlète et la part reversée directement au bénéficiaire.</p> <p>La validation de cette ventilation sert de base au compte rendu d'exécution financière et comptable présenté par le Directeur du Centre à la fin de chaque exercice budgétaire.</p> <p>Les stages de détection des jeunes talents susceptibles d'intégrer ultérieurement les Centres (club CONFEJES – objectif 2004-2008) sont mis en œuvre par la CONFEJES, en liaison avec la Direction Générale et la Direction technique des Centres.</p> <p>Chacun de ces stages associe l'encadrement technique des centres et certains entraîneurs nationaux, proposés après concertation entre la Direction technique des Centres et les Fédérations nationales concernées.</p> <p>Les stages sont prioritairement organisés dans les Centres .</p>
Etats bénéficiaires	Les Etats membres ayant des sportifs sélectionnés
Nombre de participants	<p>1- Bourses de 7 mois :</p> <ul style="list-style-type: none"> • CIAD : 12 boursiers • CIJA : 11 boursiers • CIBOTH : 14 boursiers • CIAM : 3 boursiers <p>Total: 40 boursiers</p> <p>2- Club CONFEJES</p> <ul style="list-style-type: none"> • athlétisme : 25 • boxe : 15 • judo : 15 <p>Total club CONFEJES : 55</p>

Profil des participants	<p>1- bourses : sportifs dont les performances et les qualités potentielles les classent dans l'élite continentale et permettent d'espérer l'accès au haut niveau mondial</p> <p>2- club CONFEJES :</p> <ul style="list-style-type: none"> • jeunes espoirs susceptibles d'accéder à l'élite continentale • entraîneurs jouant un rôle actif dans l'encadrement au plan national de ces espoirs 		
Budget	<p>- bourses : 40 x 7 mois x 600.000</p> <p>- Club CONFEJES : 5 stages x 10.000.000</p> <p>- suivi et évaluation :</p> <p style="padding-left: 20px;">- frais généraux de gestion :</p> <p style="text-align: right;">Total en F CFA</p> <p style="text-align: right;">En Euros</p> <p style="text-align: right;">En \$ can.</p>	<p>168.000.000</p> <p>50.000.000</p> <p>12.050.000</p> <p>4.000.000</p> <hr/> <p>234.050.000</p> <p>357.328</p> <p>585.125</p>	Observation

CONFES-2004/ Programme II - DEPS/projet N° 04 :

Titre	<i>Appui à la préparation des sportifs africains sélectionnés pour les Jeux Olympiques 2004 dans les disciplines suivantes ☐ Athlétisme, Boxe et Judo</i>
Problématique	<p>L'année 2004 sera marquée sur le plan sportif par les Jeux Olympiques. C'est un événement important qui constitue l'objectif premier des centres d'entraînement de haut niveau créés avec l'aide de la CONFES. Ces centres s'affirment de plus en plus comme les structures de regroupement et d'éclosion de l'élite sportive africaine.</p> <p>En vue de ce rendez-vous mondial, chaque centre a élaboré un programme de préparation devant conduire leurs pensionnaires au meilleur niveau.</p> <p>Afin d'élargir la base de préparation des sportifs africains, et en lieu et place d'un camp préparatoire, le Secrétariat Général se propose d'associer les sportifs du Sud sélectionnés pour les Jeux Olympiques mais qui ne sont pas encore dans les centres de haut niveau, à la dernière phase de préparation prévue par ces centres.</p> <p>Ainsi, les meilleurs sportifs en athlétisme, boxe et judo, non membres des centres pourront bénéficier de bonnes conditions de préparation et d'émulation avant les Jeux olympiques.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> – Offrir de bonnes conditions de préparation aux sportifs du Sud retenus pour les jeux olympiques, Athènes 2004 – Soutenir les centres de haut niveau dans la conduite de leur programme de préparation – Assurer une meilleure représentation des pays du Sud aux Jeux olympiques – Assurer le suivi des sportifs susceptibles de rejoindre les centres de haut niveau
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> – Les sportifs du Sud font de meilleurs résultats aux JO 2004 comparativement aux JO 2000 – Les centres de haut niveau assurent leur rôle de pôle d'excellence – Le suivi des sportifs espoirs est assuré par les centres

Période de réalisation	Juillet – Août 2004 Durée : 15 jours		
Lieu de réalisation	Lieux retenus par les centres		
Mise en oeuvre	La réalisation technique est assurée par chaque centre qui arrête la période en fonction des calendriers de compétition dans les différentes disciplines. Le Secrétariat général, en partenariat avec les confédérations sportives africaines, sélectionne les sportifs retenus pour les JO et qui ne sont pas dans les centres. Les disciplines concernées sont : l'athlétisme le judo et la boxe .		
Pays bénéficiaires	– Les pays membres du Sud éligibles et ayant des sportifs retenus pour les JO en athlétisme, boxe et judo.	–	
Nombre de participants	Les sportifs non pensionnaires des centres de haut niveau : nombre à déterminer en fonction des programmes.		
Profil des participants	Bénéficiaires	– être athlète du sud retenu pour les JO 2004	
		– être boxeur du sud retenu pour les JO 2004	
		– être judoka du sud retenu pour les JO 2004	
	Experts	– l'encadrement est assuré par les entraîneurs des centres de haut niveau – autres cadres nationaux identifiés par les centres.	
Budget		En FCFA	Observation (s)
	TOTAL	20.000.000	
	En euros	30.534	
	en \$ can.	50.000	

CONFES-2004/ Programme II - DEPS/projet N° 05 :

Titre	<i>Réunion de concertation et d'évaluation avec les partenaires de développement du sport en Afrique</i>
Problématique	<p>La CONFES a depuis quelques années favorisé la concertation avec les partenaires agissant dans les mêmes secteurs qu'elle, en vue d'assurer une harmonisation de ses actions avec celles de ces partenaires et de créer des synergies dans le cadre de la complémentarité nécessaire à la rationalisation des moyens mobilisés pour le développement du sport.</p> <p>Des réunions de concertation ont donc été organisées avec les confédérations sportives africaines depuis 1998, lesquelles ont connu des résultats plus ou moins mitigés ; cela est essentiellement dû au fait que beaucoup d'entre elles (confédérations) ne disposaient pas souvent de plans de développement bien élaborés ou même de programme global avec des perspectives bien maîtrisées.</p> <p>Il faut toutefois constater que des changements sont intervenus dans la gestion de ces structures et on peut observer des évolutions prometteuses.</p> <p>Aussi, dans la perspective de l'élaboration du plan stratégique décennal de la francophonie, serait-il indiqué de réunir l'ensemble de ces partenaires en vue de tirer le bilan global de ce partenariat et de se fixer ensemble les objectifs à atteindre pour les 10 prochaines années. Cela favorisera la définition de notre programmation quadriennale et les axes de partenariat à développer en vue de les atteindre.</p> <p>Concrètement il s'agira de déterminer les possibilités d'harmonisation des politiques de formation des cadres mais aussi de détection et de préparation des jeunes espoirs autant que de l'élite sportive africaine.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> – Procéder à l'évaluation des actions de la CONFES en matière de développement des pratiques sportives de haut niveau; – Évaluer le partenariat avec les structures sportives continentales : points faibles, points forts, axes à développer; – Harmoniser avec les confédérations sportives africaines les politiques de formation des cadres; – Harmoniser avec les confédérations sportives africaines, les politiques de détection et de formation des jeunes espoirs et de l'élite sportive ; – Définir ensemble les grands axes d'une programmation quadriennale
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> – Un bilan exhaustif du partenariat avec les confédérations sportives africaines (points forts, points faibles) est tiré – Une politique concertée de formation des cadres est définie – Une politique concertée de détection et de formation des sportifs (espoirs et élite) est définie – Les grands axes de partenariat sur une période correspondant à la période de programmation quadriennale sont définis
Période de réalisation	Du 4 au 6 octobre 2004

Lieu	Secrétariat Général (Dakar)		
Mise en oeuvre	La mise en œuvre est assurée par le secrétariat général qui (en concertation avec les partenaires), lancera les invitations et mettra en place les titres de transport ; L'organisation pratique (accueil, hébergement, déplacements ...) sera assurée par le Secrétariat Général.		
Pays et structures bénéficiaires	– les confédérations sportives africaines dont les disciplines sont prises en compte dans les centres de haut niveau : 03	– les confédérations sportives avec lesquelles la CONFEJES souhaite initier une nouvelle collaboration : 02	
	– les confédérations sportives dont les disciplines sont inscrites au programme des jeux de la Francophonie et non prises en compte dans les centres : 04	– les confédérations sportives avec lesquelles la CONFEJES entretient une concertation traditionnellement : 03	
	– Les pays bailleurs : 03	– le CIJF : 01	
	– les fédérations sportives internationales invitées :04	– la Solidarité Olympique du CIO : 01	
	– Les centres de haut niveau : 04		
Nombre de participants	– 25 personnes		
Profil des participants	Bénéficiaires	– être Président ou Secrétaire général de confédération sportive africaine	
		– être responsable décisionnel d'une fédération internationale	
	Experts	– PM	
Budget		En FCFA	Observation (s)
	TOTAL	22.600.000	
	En euros	34.504	.
	En \$ can	56.500	

V. Programme de lutte antidopage

La conférence ministérielle de Libreville consacrée au dopage est l'acte fondateur qui consacre l'engagement des ministres francophones dans la lutte en vue de l'éradication de ce fléau dans le sport.

Le comité scientifique ad hoc mis en place en juillet 2001, au Canada est le maître d'œuvre de cette politique qui se traduit à travers le plan d'action 2001-2004.

Pour l'année 2004, les actions portent sur

la sensibilisation, volet reconnu immédiatement accessible aux pays du Sud,

l'adoption de la stratégie de la recherche en médecine traditionnelle liée au dopage,

la réunion annuelle du comité scientifique consacrée à l'évaluation de la mise en œuvre du plan d'action 2001-2004,

la définition d'une programmation 2005-2008 et des perspectives dans le cadre du plan stratégique décennal de la Francophonie.

CONFES-2004/ Programme II - DEPS/projet N° 06 :

Titre	<i>Campagne de sensibilisation sur la lutte contre le dopage en francophonie</i>
Problématique	<p>La conférence ministérielle de Libreville en juillet 2000 a été l'occasion pour les ministres de s'engager fermement pour la lutte contre le dopage. La mise en œuvre des décisions de cette conférence a abouti à la création du comité scientifique antidopage, à l'adoption d'un plan d'action 2001-2004 comportant des volets formation, sensibilisation et répression. Une importante session de formation des responsables nationaux de lutte antidopage a eu lieu en 2003. Ces derniers devront favoriser la mise en place effective des Comités nationaux antidopage recommandés par le comité scientifique.</p> <p>Le volet répression nécessitant la création de structures de contrôle lourdes à mettre en place, la CONFES se propose de mettre l'accent sur le volet sensibilisation plus facile à conduire dans les pays du sud à l'étape actuelle. Cette campagne de sensibilisation sera jumelée à la célébration de la journée olympique et consistera à la diffusion d'un dépliant et d'une affiche portant un message fort de la francophonie en matière de lutte antidopage.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> – Sensibiliser les décideurs, les sportifs et tous les acteurs du développement du sport sur le fléau du dopage – Soutenir les efforts des pays qui auront effectivement mis en place leur comité national antidopage – Participer à la lutte mondiale antidopage auprès de l'Agence Mondiale Antidopage (AMA). –
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> – les décideurs sportifs adhèrent aux politiques de lutte antidopage – les sportifs adhèrent aux politiques de lutte antidopage mises en place – la lutte antidopage est intégrée dans les programmes de développement du sport – les valeurs éthiques du sport sont reconnues et respectées
Période de réalisation	Juin 2004, au cours de la célébration de la journée olympique
Lieu de réalisation	Dans les pays qui auront mis en place leur comité national antidopage
Mise en oeuvre	<p>Le Secrétariat Général, en collaboration avec le comité scientifique, élabore et édite un dépliant prenant en compte les messages les plus significatifs à diffuser. Il élabore et confectionne une affiche avec un message représentatif de la lutte antidopage de la Francophonie. Le nombre de documents par pays sera déterminé en fonction des pays retenus et du budget disponible. Ces documents sont mis à la disposition des comités nationaux à travers leur ministère à l'occasion de la célébration de la journée olympique. Les comités nationaux auront à charge de les diffuser dans le cadre de leur politique nationale antidopage.</p>

Pays bénéficiaires	Les pays éligibles ayant mis en place une structure nationale antidopage		
Nombre de participants	indéterminé		
Profil des participants	Bénéficiaires	– les décideurs politiques	
		– les cadres sportifs et médicaux	
		– les supporters	
		– les sportifs eux-mêmes	
	Experts	– PM	
Budget		En FCFA	Observation (s)
	TOTAL	4.000.000	
	En euros	6.107	10.000 \$ can.

CONFES-2004/ Programme II - DEPS/projet N° 07 :

Titre	<i>Recherche en médecine traditionnelle africaine sur la lutte antidopage</i> ☐ <i>inventaire des plantes africaines à principes dopants</i>
Problématique	<p>Le dopage est l'utilisation au cours des compétitions (ou hors compétition) sportives de substances ou de procédés de nature à modifier artificiellement la performance. En Afrique il existe de nombreuses substances à base de plantes absorbées lors des manifestations culturelles en vue d'augmenter l'endurance. Il s'agit en général de rites d'initiation, de danses, luttes ou de travaux champêtres. Des athlètes africains consomment de tels produits pour améliorer leurs performances au cours de manifestations sportives. L'absorption de ces recettes à base de plantes peuvent non seulement nuire à leur santé mais renfermer des substances interdites.</p> <p>Un contrôle antidopage peut donc être fatal et préjudiciable pour ceux qui s'adonnent à de telles pratiques.</p> <p>La présente recherche en médecine traditionnelle est d'arriver à identifier les plantes couramment utilisées en milieu sportif africain sur le plan botanique, chimique et pharmacologie. Cette étude permettra de mettre au point une méthode de détermination rapide de substances contenues dans ces plantes et pouvant compromettre le succès de nos athlètes lors de compétitions.</p> <p>Elle constituera surtout la contribution du comité scientifique et de l'Afrique au processus mondial d'éradication de ce fléau dans le sport.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> – Identifier les plantes utilisées en milieu sportif africain et qui pourraient contenir des principes dopants – Faire un inventaire des plantes africaines pouvant servir à des pratiques dopantes – Contribuer à la lutte mondiale antidopage
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> – Les plantes à principes dopants sont identifiées – Un inventaire africain de plantes à principes dopants est réalisé – Les plantes à principes dopants sont intégrées dans la liste internationale des produits interdits
Période de réalisation	A partir de 2004
Lieu de réalisation	Burkina Faso et dans l'ensemble des pays membres
Mise en oeuvre	<p>Le Docteur DAKUYO du Burkina Faso est le responsable, au sein du comité scientifique, chargé de la mise en oeuvre de ce projet en concertation avec les membres du comité scientifique.</p> <p>Le Docteur DAKUYO détermine la stratégie, les méthodes et les indicateurs qui sont approuvés par le comité scientifique.</p> <p>Une première approche sera approuvée en juillet 2004 par le comité scientifique.</p>

Pays bénéficiaires	L'ensemble des pays membres		
Nombre de participants	PM		
Profil des participants	Bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> – les membres du comité scientifique – les responsables nationaux antidopage 	
	Experts	– experts du Nord mis à disposition suivant demande	
Budget		En FCFA	Observation (s)
	TOTAL	2.000.000	
	En euros	3.053	.
	en \$ can	5.000	

CONFESJES-2004/ Programme II - DEPS/projet N° 08 :

Titre	<i>Réunion annuelle du comité scientifique ad hoc de lutte contre le dopage consacrée à l'évaluation du plan d'action 2001-2004</i>
Problématique	<p>Le comité scientifique mis en place en 2001 au Canada poursuit son programme élaboré et entériné par les instances de la CONFESJES. Ainsi un important projet de formation des responsables nationaux de lutte antidopage a été réalisé en 2003. Des recommandations sont faites à l'endroit de ces responsables formés en vue de conduire la lutte antidopage dans chaque pays.</p> <p>Sur le plan multilatéral le comité prévoit d'organiser une vaste campagne de sensibilisation antidopage en 2004 à l'occasion de la célébration de la journée olympique. Il est en outre prévu de démarrer concrètement le projet de recherche en médecine traditionnelle africaine en matière de dopage. C'est pour suivre ce vaste programme que le comité prévoit de se réunir en juillet 2004 afin de vérifier le fonctionnement du dispositif mis en place et d'apporter éventuellement les correctifs nécessaires.</p> <p>Afin d'inscrire sa prochaine programmation dans le cadre du plan stratégique décennal de la francophonie et faciliter l'élaboration de notre programmation quadriennale 2005 – 2008, le comité procèdera, à cette occasion, à l'évaluation globale de ces actions depuis 2001 et la mise en œuvre de son plan d'action dans l'ensemble des pays membres.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> – Faire le point de la mise en place effective des comités nationaux antidopage à l'issue de la formation reçue à Abidjan en novembre 2003 – Faire le bilan de la mise en œuvre du plan d'action 2001-2004 – Approuver la démarche à adopter pour la recherche en médecine traditionnelle africaine – Assurer sa visibilité auprès des instances sportives africaines et internationales
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> – Le bilan de la mise en œuvre du plan d'action du comité scientifique est connu et diffusé – Un répertoire des comités nationaux antidopage est réalisé – Les résultats de la campagne antidopage sont connus et publiés – La démarche pour la conduite de la recherche en médecine traditionnelle est approuvée – Le comité scientifique est reconnu et pris en compte par les autres structures sportives dans le cadre de la lutte antidopage
Lieu de réalisation	Brazzaville (République du Congo)
Dates de réalisation	Du 15 au 17 juillet 2004
Mise en œuvre	La mise en œuvre est assurée par le Secrétariat Général en coordination avec le Secrétaire et le Président du Comité

Pays bénéficiaires	L'ensemble des pays membres		
Nombre de participants	12 personnes, membres du comité scientifique		
Profil des participants	Bénéficiaires	- être membre du comité scientifique ad hoc	
Budget		En FCFA	Observation (s)
		TOTAL	15.550.000
		En euros	23.740
		en \$ can	38.875

VI. Programme de promotion du sport pour personnes handicapées

Les personnes handicapées constituent un groupe cible prioritaire de la CONFEJES. Dans cette logique des réunions de concertation ont été organisées avec les acteurs nationaux agissant dans ce secteur ce qui a permis d'élaborer un plan d'action 2001-2004, plan articulé autour de la formation, l'aide à l'acquisition du matériel spécifique, l'accompagnement du Comité International des Jeux de l'Avenir des Personnes Handicapées d'Afrique (CI/JAPHAF), etc.

En 2004, il s'agit, essentiellement d'évaluer la mise en œuvre de ce plan d'action dans la perspective de la définition d'un programme quadriennal 2005-2008 de développement des pratiques sportives pour personnes handicapées.

Le renforcement des capacités techniques par la formation des cadres reste également un axe d'intervention important.

CONFESJES-2004/ Programme II - DEPS/projet N° 09 :

Titre	<i>Réunion d'évaluation du plan d'action 2001-2004 et d'élaboration d'un plan quadriennal de développement des pratiques sportives pour personnes handicapées 2005-2008</i>	
Problématique	<p>La promotion du sport pour personnes handicapées est l'un des objectifs prioritaires de la CONFESJES.</p> <p>Deux réunions de concertation avec les structures de gestion sur le terrain ont été organisées en 2000 et on permis l'adoption de plan d'action 2001-2004. les projets mis en œuvre relèvent de ce plan d'action.</p> <p>Au moment où les structures de la Francophonie vont adopter un plan stratégique décennal assorti de programmes quadriennaux, il semble opportun de procéder à l'évaluation du plan 2001-2004 en vue de fixer les perspectives 2005-2008 et à l'horizon 2015.</p> <p>Ce travail devra être mener en partenariat avec les bénéficiaires et les structures chargées sur le terrain de la gestion de ces programmes au plan national</p>	
Objectifs	– Évaluer ensemble le plan d'action conduit depuis 2001	
	– Définir ensemble les axes d'intervention pour la période 2005 à 2008	
	– Repartir les responsabilités entre les différents intervenants	
Résultats attendus	– Les effets et impacts de la mise en œuvre du plan d'action 2001-2004 sont connus	
	– Un projet de plan quadriennal 2005 – 2008 est proposé	
	– Une répartition des taches entre les partenaires est adoptée	
Période de réalisation	Septembre 2004	
Lieu de réalisation	Océan Indien	
Mise en oeuvre	<p>La mise en œuvre est assurée par le Secrétariat Général et la CJSOI pour l'Océan Indien</p> <p>Le pays d'accueil assurera les conditions pratiques de séjour et de travail.</p>	
Pays bénéficiaires	– Les pays membres éligibles	– Les membres du Bureau du CI/JAPHAF
Nombre de participants	13 personnes	

Profil des participants	Bénéficiaires	– Être Président ou secrétaire général d'une fédération nationale de sport pour personnes handicapées	
	Experts	– représentant des structures continentales et internationales de sport pour personnes handicapées – experts de la CJSOI	
Budget		En FCFA	Observation (s)
	TOTAL	14.830.000	«
	En euros	22.641	
	en \$ can.	37.075	

CONFESJES-2004/ Programme II - DEPS/projet N° 10 :

Titre	<i>Stage de formation des Entraîneurs et Directeurs Techniques Nationaux des fédérations nationales de sport pour personnes handicapées et réunion bilan et de programmation</i>
Problématique	<p>Cette proposition découle du plan d'action adopté à Ouagadougou en août 2000 et des conclusions des stages d'Abidjan en 2000, de Lomé en 2001, de Bamako en 2002 et Dakar en 2003.</p> <p>Elle vise à mettre à la disposition des fédérations nationales des cadres techniques capables de gérer les aspects techniques des sélections nationales, de l'entraînement et de l'organisation de manifestations nationales au profit des jeunes sportifs handicapés en athlétisme (courses et lancers), en haltérophilie et en basket-ball en fauteuil roulant.</p> <p>Ce projet fait parti des priorités du Comité International des Jeux de l'Avenir pour Personnes Handicapées d'Afrique (JAPHAF).</p> <p>Cette session de formation sera jumelée à la réunion d'évaluation et de définition de nouveaux axes de programmation quadriennale 2005-2008</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Former des Directeurs Techniques Nationaux en vue d'encadrer les équipes nationales handisports lors des jeux ; - Mettre à la disposition des sportifs handicapés des cadres qualifiés et compétents pour garantir une meilleure organisation des rencontres nationales et internationales ; - Evaluer le plan d'action 2001-2004 - Définir les nouveaux axes du plan quadriennal 2005-2008 - Poursuivre et renforcer l'établissement des liens avec les associations nationales et internationales ; - Renforcer les capacités du Comité International des JAPHAF pour lui permettre d'assumer ses missions.
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Les pays membres disposent de cadres techniques formés pour l'encadrement du sport pour personnes handicapées - Les rencontres sportives nationales et internationales sont mieux organisées - Les nouveaux axes du plan quadriennal sont définis - Les capacités de gestion du CI/JAPHAF sont renforcées
Période de réalisation	<p>A déterminer en rapport avec le CI/JAPHAF et le pays d'accueil</p> <p>Durée du stage : 10 jours;</p> <p>Durée de la réunion d'évaluation et de programmation : 3 jours maximum</p>
Lieu de réalisation	Bamako (Mali)
Pays bénéficiaires	Les pays membres de la CONFESJES à jour de leurs cotisations statutaires et engagés dans les jeux pour personnes handicapées d'Afrique.

Nombre de participants	Vingt cinq (25)		
Profil des participants	Les Directeurs Techniques Nationaux en activité réelle désignés par leurs fédérations et le CI/JAPHA pour officier les jeux et encadrer les équipes participantes et ayant participé aux précédents stages Les responsables nationaux du sport pour personnes handicapées.		
Budget		En FCFA	Observation (s)
	TOTAL	28.435.000	
	en Euros	43.412	
	En \$ can.	71.087,5	.

VII. programme de promotion de la participation de la femme et des jeunes filles aux activités sportives

le programme de promotion des pratiques sportives par les femmes et les jeunes filles participe au programme global de développement du sport qui intègre le facteur genre comme un indicateur pertinent et incontournable.

L'accent est mis sur la participation des femmes à la gestion administrative et à l'encadrement technique du sport, secteurs qui restent encore en retard au regard des autres aspects de la participation de la femme aux activités sportives.

Aussi, toutes les formations de cadres féminins, techniques et administratifs, initiées depuis 2000 sont-elles poursuivies et renforcées.

L'évaluation globale du programme est prévue au programme I dans le cadre des activités du Groupe de Travail CONFEJES (GTCF).

CONFESJES-2004/ Programme II - DEPS/projet N° 11 :

Titre	<i>Stage de perfectionnement des jeunes cadres sportifs féminins en vue des 4èmes jeux de la CJSOI □ 3ème étape □ bilan et évaluation</i>
Problématique	Face au constat d'absence de cadres sportifs féminins dans l'encadrement des équipes féminines lors des jeux de la CJSOI et en vue de la recherche d'un équilibre entre la participation masculine et féminine dans le choix des disciplines ainsi que dans l'encadrement technique, un premier stage s'est déroulé en 2002 à l'Ile Maurice dans quatre (4) disciplines (Athlétisme, Basket-ball, Football féminin et volley-ball) et un second en 2003 à Madagascar en athlétisme, basket-ball et volley-ball. Cette 3 ^{ème} étape complète les précédentes et se situe en amont desdits jeux, offrant ainsi l'occasion pour une mise en situation pratique des stagiaires. Elle sera l'occasion d'évaluer les effets et les impacts de ce projet sur les jeux de la CJSOI.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Augmenter et renforcer en qualité l'encadrement technique féminin aux jeux de la CJSOI et permettre aux plus compétentes l'accès aux fonctions d'expertes sportives régionales ; - Maintenir et renforcer la dynamique créée au sein du mouvement sportif féminin de l'Océan Indien ; - Observer les stagiaires en situation pratique lors des Jeux de la CJSOI
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - les femmes entraîneurs sont intégrées dans les équipes d'encadrement lors des Jeux de la CJSOI <hr/> <ul style="list-style-type: none"> - le nombre d'équipes encadrées par des femmes entraîneurs augmente
Période de réalisation	2 au 7 Août 2004
Durée	six (06) jours
Lieu de réalisation	Ile de la Réunion en amont des jeux
Pays bénéficiaires	Les Pays membres de la CONFESJES éligibles et appartenant à la zone Océan Indien
Nombre de participants	Vingt cinq (25)

Profil des participants	Stagiaires ayant participé au premier stage et / ou celles qui font la preuve d'avoir participé à une formation similaire.		
Encadrement	Le stage sera encadré par des experts régionaux de la CJSOI responsables de la formation.		
Budget		En FCFA	Observation (s)
	TOTAL	12.240 000	
	Soit en Euros	18.687	.
	En \$ can	30.600	

CONFES-2004/ Programme II - DEPS/projet N° 12 :

Titre	<i>Formation en administration du sport pour les jeunes filles et les femmes, niveau III</i> Bilan et évaluation
Problématique	Cette formation du niveau III fait suite aux niveaux I et II organisés respectivement en 2001 et 2002 à Yaoundé au Cameroun avec respectivement vingt cinq (25) et trente deux (32) participantes. Elle s'inscrit parfaitement dans la programmation 2001-2004 adoptée par le GTCF en octobre 2000. L'année 2003 a été consacrée à l'évaluation à mi-parcours des deux premiers niveaux. Cette évaluation conclut à la nécessité d'organiser le 3 ^e niveau consacré à l'organisation et aux intervenants du mouvement sportif international. Il sera aussi question des points faibles des acquis, les difficultés particulières à l'épreuve du terrain et les besoins nouveaux des participantes à combler. A l'issue de cette formation les stagiaires devraient être capables d'assurer des formations en administration du sport au niveau national.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Compléter la formation de celles ayant participé aux précédents niveaux I et II, - Evaluer les effets et impacts de ce programme sur la participation des femmes à la gestion du sport - Les encourager à s'investir dans les structures de décision au sein du mouvement sportif de leur pays, - Perfectionner les participantes en leur donnant l'expertise nécessaire pour diriger les associations sportives et organiser les événements sportifs d'importance mais également de former d'autres femmes.
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Une implication accrue dans l'encadrement de haut niveau et dans la prise de décision, - Une implication dans la formation des autres femmes au niveau national, - Une participation effective dans la gestion des structures sportives, - L'élimination de toute barrière sexiste à l'accès aux pratiques sportives.
Période de réalisation	A déterminer
Durée	Dix (10) jours
Lieu de réalisation	Cameroun
Pays bénéficiaires	Les pays membres éligibles ayant participé aux phases I et II
Nombre de participants	Vingt cinq (25) maximum

Profil des participantes	Les stagiaires qui ont effectivement participé aux niveaux I et /ou II en 2001 et 2002 et qui ont fait un rapport conséquent d'évaluation à mi-parcours en 2003,		
Budget		En FCFA	Observation (s)
	TOTAL	20.325.000	
	Soit en Euros	31.030	.
	En \$ can	50.812,50	

CONFES-2004/ Programme II - DEPS/projet N° 18 :

Titre	<i>Programme de perfectionnement pour entraîneurs femmes dans le cadre des 5èmes Jeux de la Francophonie</i>
Problématique	<p>Le programme de perfectionnement pour entraîneurs féminins prévu dans le cadre des jeux de la Francophonie 2005 (JDLF), est un effort de collaboration visant à offrir une occasion à des entraîneurs femmes de la Francophonie Internationale, de travailler aux programmes de leurs équipes élites en prévision de leur participation aux 5èmes Jeux de la Francophonie prévus du 07 au 17 décembre 2005 au Niger.</p> <p>Le programme repose sur le jumelage d'une entraîneuse stagiaire et d'une maître entraîneuse ayant une expérience sportive sur la scène internationale. Axé sur le développement professionnel des entraîneurs francophones de la Francophonie Internationale, ce programme sera articulé autour des différentes disciplines sportives des JDLF et comprendra trois (3) activités principales :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Un séminaire pré-jeux d'une semaine, 2. Une visite de l'entraîneuse maître à l'entraîneur stagiaire sur son lieu de travail (3 à 4 jours), 3. l'expérimentation pendant les Jeux (deux semaines). <p>NB. Les deux premières activités seront jumelées dans la même période en Afrique</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> – offrir aux entraîneurs francophones africaines la possibilité de recevoir une formation avancée et d'acquérir de l'expérience dans le cadre de grands jeux en participant aux Jeux de la Francophonie – contribuer à l'augmentation du nombre d'entraîneurs féminins francophones capables d'exercer la fonction d'entraîneur d'équipe nationale – favoriser l'établissement d'un réseau de communication entre les participantes au programme – constituer un héritage des JDLF et l'intégration des femmes francophones dans le domaine de l'encadrement du sport de niveau international.
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> – les pays francophones disposent d'entraîneurs féminins en vue de l'encadrement du sport de haut niveau – les entraîneuses francophones entretiennent un réseau de communication et d'échange d'expériences – un plus grand nombre de femmes entraîneurs participe à l'encadrement des équipes nationales pendant les compétitions internationales et les grands jeux.

Période de réalisation	<p>Mai 2004 : embauche d'un(e) coordonnateur(trice) du projet, Juin 2004 : identification des participantes par le SG/CONFESJES, Juillet 2004 : sélection définitive Août 2004 : recrutement des formatrices , Octobre 2004 : préparation des formulaires d'inscription et documents d'information sur le programme, Novembre 2004- juillet 2005 : Séminaire + visite des entraîneurs maîtres aux entraîneurs stagiaires, Décembre 2005 : Stage d'expérimentation pendant les jeux de la Francophonie.</p>	
Lieu de réalisation	Niger et pays sélectionnés.	
Mise en oeuvre	<p>Le Secrétariat Général assure la coordination du projet. Tout le projet pourrait se dérouler au Niger et dans les pays africains participant. Deux disciplines sportives de participation féminines inscrites aux JDLF seront retenues, notamment entre l'Athlétisme, le Basket, le Judo...</p>	
Pays bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> – la sélection des pays ciblés sera effectuée parmi les pays inscrits aux jeux de la Francophonie et ayant pris l'engagement écrit de faire participer l'entraîneuse stagiaire aux Jeux de la Francophonie 	
Nombre de participantes	10 entraîneuses stagiaires	
Profil des participants	Bénéficiaires	– être entraîneur dans l'une des disciplines inscrites aux 5èmes Jeux (deux disciplines seront retenues)
		– être ressortissante d'un pays francophone inscrit aux 5èmes Jeux
		– s'engager à participer aux 3 activités programmées dans le cadre du programme
	Experts	– 2 entraîneurs maîtres désignées par l'Association Canadienne des Entraîneurs
		– une coordonnatrice du projet recrutée par l'ACE

Budget		En FCFA	Observation (s)
	Séminaire pré-jeux	11.300.000	Transport, hébergement,... des entraîneurs maîtres et des stagiaires
	Administration	6.600.000	Administration ACE, communication, traduction
	Prise en charge du coordonnateur	8.000.000	Honoraires, transport, participation aux Jeux...
	Participation aux JDLF	6.900.000	Maîtres+stagiaires
	prestations - documentation	1.200.000	
	Gestion du projet	1.750.000	
	TOTAL	35.750.00	
	En euros	54.580	
	En \$ can.	89.375	
Observation(s)	Réalisation 2004 et 2005 : financement disponible : 10.000.000 FCFA		

CONFES-2004/ Programme II - DEPS/projet N° 20 :

Titre	<i>Programme de promotion des activités sportives pour les femmes et les jeunes filles du Bassin Méditerranéen</i>	
Problématique	<p>La pratique des activités sportives par les femmes et jeunes filles reste très fragile dans le Bassin méditerranéen à cause de problèmes spécifiques d'ordre structurel, socioculturel, socio-économique, etc....</p> <p>En vue de la promotion de la participation des femmes aux activités sportives dans cette zone géographique, le secrétariat général se propose d'appuyer le réseau régional du bassin méditerranéen en vue de l'organisation d'un séminaire sur le thème « femmes et sport » de façon successive dans les pays du bassin méditerranéen : Liban, Maroc, Egypte et Tunisie.</p> <p>La réflexion portera particulièrement sur les sujets suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'état des lieux des politiques sportives dans le Bassin méditerranéen, - les difficultés structurelles à la participation des femmes aux activités sportives, - les difficultés socioculturelles, socio-économiques, etc.... dans la région. <p>Après le séminaire régional, des rencontres nationales seront organisées en vue de sensibiliser l'ensemble des acteurs intéressés à cette question.</p>	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - faire l'état des lieux des politiques sportives relativement à la participation des femmes, 	
	<ul style="list-style-type: none"> - évaluer le niveau réel de participation des femmes et des jeunes filles aux activités sportives, à l'administration et à l'encadrement technique du sport, 	
	<ul style="list-style-type: none"> - identifier les barrières qui limitent leur participation. 	
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - le niveau de participation des femmes et des jeunes filles aux activités sportives à tous les niveaux est connu, 	
	<ul style="list-style-type: none"> - les politiques mises en œuvres sont connues, 	
	<ul style="list-style-type: none"> - les difficultés structurelles, socioculturelles, socio-économiques, etc.... sont identifiées. 	
Période de réalisation	A déterminer avec le pays d'accueil	
Lieu de réalisation	En 2004, le premier séminaire sera réalisé au Liban. Chaque séminaire dure 4 jours.	
Mise en oeuvre	Le projet est prévu sur 4 ans : 2004 au Liban, 2005 au Maroc, 2006 en Egypte, 2007 en Tunisie.	
Pays bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> - Égypte 	<ul style="list-style-type: none"> - Liban
	<ul style="list-style-type: none"> - Maroc 	<ul style="list-style-type: none"> - Tunisie
Nombre de participantes	8, deux par pays dont la déléguée nationale du GTCF en sport	

Profil des participantes	Bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> - Être déléguée nationale en sport, - Etre cadre maîtrisant la problématique femmes et sport dans le pays 	
	Experts	- PM	
Budget		En FCFA	Observation (s)
	TOTAL	8 000 000	
	En €	12 213	
	En \$ can	20 000	

VIII. programme de promotion des Jeux de la Francophonie

Les jeux de la Francophonie sont reconnus comme un objectif stratégique de la CONFEJES.

La réunion de concertation organisée en mai 2002 à Niamey avec les acteurs intervenant dans les Jeux a permis d'élaborer un plan quadriennal d'accompagnement du Niger jusqu'en 2005.

Ce plan pour la CONFEJES comporte essentiellement des actions de formation des dirigeants sportifs, des professionnels de la communication et du personnel de santé.

La programmation 2004 est élaborée en concertation avec les partenaires impliqués dans la réussite de cet événement.

CONFES-2004/ Programme II - DEPS/projet N° 14 :

Titre	<i>Appui à la formation qualifiante des journalistes sportifs en vue des 5èmes Jeux de la Francophonie 2005</i>		
Problématique	<ul style="list-style-type: none"> - difficultés à couvrir les activités sportives de manière professionnelle ; - manque d'expérience de la couverture médiatique des grands événements sportifs et culturels ; - absence de données de base sur les Jeux de la Francophonie. 		
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - former les journalistes sportifs à une couverture plus compétente en adéquation avec les disciplines sportives et culturelles inscrites au programme des 5èmes Jeux de la Francophonie ; - former les journalistes sportifs à la couverture des événements sportifs et culturels comme les Jeux Olympiques, les Jeux de la Francophonie ; - établir une base communicationnelle avec les journalistes pour informer régulièrement les partenaires sur l'approche du Niger relativement à l'organisation des 5^{èmes} Jeux . 		
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - une parfaite couverture des événements sportifs et culturels ; - l'approche du Niger relativement à l'organisation des 5^{èmes} Jeux de la Francophonie est connue à travers les organes de communication ; - maîtrise de la couverture des grands événements sportifs et culturels. 		
Période de réalisation	Août 2004;		
Durée	Quinze (15) jours		
Lieu de réalisation	Niamey (Niger)		
Pays bénéficiaires	Niger		
Nombre de participants	Vingt (20) personnes		
Profil des participants	Etre journaliste sportif, la carte professionnelle faisant fois		
Budget		En FCFA	Observation (s)
	TOTAL	7.240.000	
	En euros	11.053	
	En \$ can	18.100	

CONFES-2004/ Programme II - DEPS/projet N° 15 :

Titre	<i>Séminaire national de formation de médecins de sport du Niger en vue des 5èmes Jeux de la Francophonie</i>		
Problématique	<ul style="list-style-type: none"> – nombre insuffisant de médecins de sport ; – nombre insuffisant de Kinésithérapeutes de sport. <p>Les médecins et kinésithérapeutes du Niger ont une faible expérience internationale en matière d'encadrement médical d'une grande manifestation sportive.</p>		
Objectifs	– Former des spécialistes en médecine du sport et en Kinésithérapie pour couvrir les 5 ^{èmes} Jeux de la Francophonie.		
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> – Un encadrement médical spécialisé dans les domaines de la médecine et de la Kinésithérapie du sport est disponible; – Les sportifs disposent d'un encadrement spécialisé dans les domaines précités. 		
Période de réalisation	Juillet-Août 2004		
Durée	Sept (07) jours		
Lieu de réalisation	Niamey (Niger)		
Pays bénéficiaires	Niger.		
Nombre de participants	Quarante (40) personnes		
Profil des participantes	<ul style="list-style-type: none"> – Médecins ; – Kinésithérapeutes ; – Entraîneurs. 		
Budget		En FCFA	Observation (s)
	TOTAL	7.275.000	
	En Euros	11.107	
	En \$ can	18.187,50	

CONFES-2004/ Programme II - DEPS/projet N° 19 :

Titre	<i>Réunion de la commission ad hoc de lutte traditionnelle dans le cadre des 5^{èmes} JDLF</i>		
Problématique	<p>La lutte traditionnelle est inscrite aux 5èmes Jeux de la Francophonie prévus au Niger en 2005 comme épreuve d'animation et sous forme d'un « Festival des luttes traditionnelles ».</p> <p>La lutte est une discipline très populaire au Niger et dans les pays voisins. L'existence d'autres formes de lutte dans l'espace francophone peut constituer une opportunité d'échanges et d'enrichissement culturels. En effet, le caractère culturel et sportif de cette discipline correspond parfaitement à l'esprit des JDLF.</p> <p>Afin de se faire une idée de ces pratiques et d'évaluer les possibilités d'harmonisation, une commission ad hoc se réunira en vue de procéder au recensement des luttes traditionnelles et de déterminer les conditions de réalisation du festival.</p>		
Objectifs	– recenser les pratiques de lutte traditionnelle existant dans les pays francophones		
	– évaluer les possibilités d'une harmonisation éventuelle de ces pratiques		
	– évaluer le niveau de participation des pays au festival		
	– proposer une forme d'organisation du festival		
Résultats attendus	– une première liste des pratiques de lutte traditionnelle est réalisée		
	– un point sur les intentions de participation est fait		
	– les contours de l'organisation du festival sont précisés		
Période de réalisation	à déterminer avec la FILA et le Niger		
Lieu de réalisation	Niamey (Niger) pendant trois (03) jours maximum		
Mise en oeuvre	la mise en oeuvre se fera en concertation avec la FILA et le CIJF		
Nombre de participants	08 personnes		
Profil des participants		– représentant de la FILA= 01	
		– représentants des zones géographiques= 05	
		– représentant du CIJF= 01	
		– représentant du Niger= 01	
	Experts	– PM	
Budget		En FCFA	Observation (s)
	TOTAL	7.400.000	
	En euros	11.297	
	en \$ can.	18.500	

IX. Projets reportés

Certains projets n'ont pu être mis en œuvre en 2003 pour diverses raisons. Ils sont reprogrammés cette année et seront réalisés avec les budgets acquis en 2003 et reportés en 2004.

CONFES-2003 / Programme II - EPS SPORT / Projet n° 9

Titre	<i>Réalisation de l'inventaire des problèmes sanitaires spécifiques au Niger en vue des V^{èmes} Jeux de la Francophonie.</i>
Problématique	<ul style="list-style-type: none"> – Maîtrise insuffisante des problèmes sanitaires spécifiques par les médecins sportifs du Niger, – Expérience insuffisante des médecins du Niger dans la couverture des grands événements sportifs.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> – Réaliser un état des lieux des problèmes sanitaires spécifiques au Niger à partir de l'inventaire des médecins du Niger, – former les médecins, les kinésithérapeutes et les paramédicaux à la gestion médicale d'un grand événement sportif – Informer les pays et gouvernements membres participant aux Jeux des problèmes médicaux spécifiques au Niger.
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> – La maîtrise des problèmes sanitaires spécifiques par les médecins sportifs du Niger, – Les participants sont informés des problèmes médicaux spécifiques qu'ils pourraient rencontrer pendant les Jeux, – Les médecins nigériens sont armés pour faire face à tous les problèmes sanitaires à l'occasion des Jeux.
Période de réalisation	Novembre 2003
Lieu de réalisation	Niamey
Mise en œuvre	<p>La procédure est la suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> – les fédérations nationales font la détection et transmettent les propositions de liste de bénéficiaires au Ministère chargé des Sports ; – le Ministère centralise et étudie les propositions et les transmet au Secrétariat Général de la CONFES. Les listes sont faites selon des critères nationaux ; – le Secrétariat Général met à la disposition de chaque pays le montant des ATN en fonction du budget et au vu des listes des bénéficiaires. La mise à disposition se fait trimestriellement après réception de la liste émarginée par tous les bénéficiaires.
Pays bénéficiaires	Tous les pays membres éligibles.
Nombre de participants	500 sportifs jeunes espoirs
Profil des participants	Médecins, kinésithérapeutes, paramédicaux
Budget	10.000.000 F CFA soit 15.245

CONFES-2003 / Programme II- EPS SPORT / Projet n° 12

Titre	<i>Participation du Secrétariat Général au colloque international sur les politiques sportives en Afrique □ quelles stratégies de développement ?</i>		
Problématique	<p>Du 21 au 22 octobre 2002, la Confédération Africaine de Football (CAF) a organisé au Caire (Egypte), un forum sur le développement du Football en Afrique.</p> <p>Pour 2003, l'ACNOA (Association des Comités Nationaux Olympiques d'Afrique) annonce l'organisation à Addis Abéba, d'un colloque international sur le thème : « les politiques sportives en Afrique : quelles stratégies de développement? »</p> <p>Ce colloque sera organisé en partenariat avec l'Union Africaine.</p> <p>Ces initiatives traduisent une certaine prise de conscience quant à l'importance d'une politique élaborée pour la gestion efficiente du sport.</p> <p>Ce thème constituant notre objectif stratégique, le Secrétariat Général de la CONFEJES devrait prendre une part active dans ce colloque par la présentation d'une communication et sa participation effective aux débats.</p>		
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Contribuer au succès du colloque et amener les pays du Sud à élaborer effectivement des politiques sportives de développement ; - Apporter l'expérience de la CONFEJES sur le thème ; - Assurer la visibilité de notre Institution. 		
Période de réalisation	A préciser par l'ACNOA		
Lieu de réalisation	A préciser par l'ACNOA		
Mise en oeuvre	<p>L'organisation du colloque sera assurée par l'ACNOA au siège de l'Union Africaine (U.A.)</p> <p>Le Secrétariat Général de la CONFEJES préparera une communication et assurera sa présence par une délégation de trois (3) personnes.</p>		
Budget	8.000.000	En FCFA	
	12.196	En €	



conférence des ministres de la jeunesse et des sports des pays ayant le français en partage

Secrétariat général

A g i r e n s e m b l e a v e c l e s j e u n e s

PROGRAMMATION 2004

PROGRAMME III

PROGRAMME CONFEJES DE FORMATION ET DE PERFECTIONNEMENT DES CADRES

CONFEJES / B6-2004

Brazzaville (Congo) du 16 au 18 mars 2004

Table des matières

Introduction

Liste des projets par priorité

Les priorités de la programmation 2004

Projet n° 1	6
Réunion de la Commission consultative permanente sur la formation des cadres supérieurs de jeunesse et de sport	
Projet n° 2	8
Préparation de la conférence ministérielle sur la formation des cadres de Jeunesse, de Sport et de Loisir « mise en œuvre du plan d'action 2003 »	
Projet n° 3	10
Réunion de bilan sur l'élaboration et la mise en œuvre des politiques Nationales de formation des cadres de Jeunesse et de Sport	
Projet n° 4	12
Formation des formateurs de formateurs des Instituts Nationaux (bourses d'études)	
Projet n° 5	15
Réalisation de l'étude relative à l'élaboration du programme de « professorat de sport »	
Projet n° 6	17
Sessions de formation continue au bénéfice du personnel enseignant des Instituts Nationaux et mesures d'accompagnement	
Projet n° 7	19
Groupe d'étude sur l'harmonisation des programmes de formation des cadres de jeunesse	
Projet n° 8	21
Elaboration d'un module de formation en loisir destiné aux formateurs de formateurs des Instituts Nationaux	

Introduction

Le Programme CONFEJES de Formation et de Perfectionnement des Cadres vise à appuyer les politiques et stratégies de formation des cadres de Jeunesse et de Sport des pays membres.

Les grands chantiers poursuivis depuis l'an 2000 demeurent toujours actuels. Ces chantiers sont prioritairement :

- Les politiques nationales de formation des cadres ;
- Le renforcement des capacités de gestion de la formation dans les Ministères ;
- Le renforcement des capacités de formation des Instituts ;
- La formation des formateurs de formateurs.

S'ajoutent trois (3) stratégies qui concourent à la mise en œuvre de ces chantiers : le partenariat institutionnel Sud-Sud et Nord-Sud, la formation continue et les échanges multilatéraux.

L'objectif principal de la programmation 2004 sera de consolider ces chantiers et de procéder à l'évaluation des actions entreprises depuis l'année 2000.

L'année 2004, sera l'année de préparation intensive de la conférence ministérielle sur la formation des cadres prévue en 2005. A cet effet, le recueil des données a déjà débuté. Il se poursuivra à travers les travaux des différents groupes d'études et les résultats de l'évaluation des actions du programme.

Enfin, toutes les données recueillies en 2004 seront par la suite utilisées pour définir la nouvelle programmation. Dans cette perspective, la Commission consultative permanente sur la formation des cadres ainsi que les groupes d'étude seront fortement sollicités et mobilisés en vue de l'atteinte de ces objectifs.

Programme III

Tableau synoptique des projets 2004

N° projet	Intitulés des projets	Coût en Fcfa	Coût en Euros	Coûts en \$ can
1	Réunion de la Commission consultative permanente sur la formation des cadres supérieurs de jeunesse et de sport	33.250.000	50 689	83 125
2	Préparation de la conférence ministérielle sur la formation des cadres de Jeunesse, de Sport et de Loisirs «Mise en œuvre du plan d'action 2003»	22.500.000	34 301	56 250
3	Réunion de bilan sur l'élaboration et la mise en œuvre des politiques de formation des cadres de Jeunesse et de Sport	26.300.000	40 094	65 750
4	Formation des formateurs de formateurs des Instituts Nationaux (bourses d'études)	83.000.000	126 533	207 500
5	Réalisation de l'étude relative à l'élaboration du programme de «Professorat de sport»	11.750.000	17 913	29 375
6	Sessions de formation continue au bénéfice du personnel enseignant des Instituts Nationaux et mesures d'accompagnement	5.250.000	8 003	13 125
7	Groupe d'étude sur l'harmonisation des programmes de formation des cadres de jeunesse	12.500.000	19 056	31 250
8	Elaboration d'un module de formation en loisir destiné aux formateurs de formateurs des Instituts Nationaux	7.000.000	10 671	17 500
Totaux		201.550.000	307 261	503 875

Les priorités de la programmation 2004

Au titre de l'année 2004, le Programme CONFEJES de Formation et de Perfectionnement des Cadres poursuivra la mise en oeuvre des axes prioritaires tout en mettant l'accent sur la continuité et le renforcement de l'évaluation.

Pour ce faire, les quatre (4) critères de sélection de projets suivants ont été retenus.

1. L'évaluation des actions du programme III.
2. La poursuite des actions en cours de réalisation;
3. Le soutien à la mise en place des politiques nationales de formation des cadres☐
4. Le renforcement des capacités de formation des Instituts Nationaux☐

En matière d'évaluation

Le programme prévoit de faire le bilan (1) des actions (forum national) portant sur l'élaboration et la mise en œuvre des politiques nationales de formation des cadres, (2) des actions exécutées au bénéfice des Instituts Nationaux et (3) de la situation des boursiers depuis l'an 2000. De plus, la commission consultative procédera à sa propre évaluation interne.

La poursuite des actions en cours de réalisation

- Les actions, à ce niveau, concernent la poursuite des travaux des groupes d'étude (2) mis en place en 2003 au sein de la commission consultative permanente sur la formation des cadres et la réalisation des projets reportés à 2004.

Le soutien à la mise en place des politiques nationales de formation des cadres

- L'accent sera mis sur l'élaboration des plans nationaux de formation des cadres de jeunesse et de sport suite à la formation dispensée en ingénierie de la formation.
- La préparation de la conférence thématique sur la formation des cadres s'inscrit également dans cet axe majeur.

Le renforcement des capacités de formation des Instituts Nationaux

Il s'agit de poursuivre le «☐volet professeurs invités☐t mesures d'accompagnement » dans les Instituts compte tenu de la forte demande en la matière. Il est rappelé que ce volet vise à perfectionner le personnel enseignant en exercice au moyen de la formation continue et à mobiliser les compétences existantes à travers le partenariat institutionnel Sud-Sud et Nord-Sud.

Deux nouveaux groupes d'étude sur l'harmonisation des programmes seront mis en place: le premier aura pour mandat de procéder à l'harmonisation des programmes de formation des cadres de jeunesse☐ le second, aura pour mandat d'élaborer un module de formation destiné à la formation des formateurs de formateurs en loisir (Instituts).

- Enfin, en matière de bourses d'études, la priorité demeure la prise en charge des boursiers en formation depuis 2002. Le financement reçu ne permettra possiblement pas de financer les nouvelles demandes de bourses supérieures au titre de 2004.

CONFES- 2004 / PROGRAMME III / PROJET N° 1

Titre	Réunion de la Commission consultative permanente sur la formation des cadres supérieurs de jeunesse et de sport	
Problématique	<p>Antécédents☐Projet 8/2002☐ Projet 1/2003☐</p> <p>La Commission consultative est un organe multilatéral qui permet les échanges, la concertation et la coopération entre les Institutions de formation du Sud et du Nord dont la mobilité des ressources humaines.</p> <p>Elle a pour <u>mandat</u> de mettre à jour les nouveaux besoins de formation, de produire des études et des avis motivés en la matière et de soutenir la mise en œuvre du Programme III.</p> <p>Au titre de l'année 2004, la commission consultative jouera un rôle important pour ce qui concerne l'évaluation interne des activités du PCFC, la préparation de la conférence thématique 2005 et l'élaboration de la nouvelle programmation.</p>	
Objectifs	De l'intervention	Indicateurs
	1. Valider les travaux du groupe d'étude sur la faisabilité d'un programme de «☐ <u>professorat de sport</u> ☐	-Le plan d'action est respecté☐ -La permanence des experts☐ -Les étapes sont validées par les pays☐
	2. Valider les travaux du groupe d'étude sur la <u>conférence thématique</u> portant sur la formation des cadres de jeunesse et de sport☐	-Le plan d'action est respecté☐ -La permanence des experts☐ -Les étapes sont validées par les pays☐
	3. Dresser le bilan des activités de formation du Programme III sur la période 2000- 2004☐	Un questionnaire est transmis☐ Les objectifs sont en adéquation avec les besoins exprimés☐par les pays; -Les formations constituent des réponses concrètes☐elles sont réutilisées ou démultipliées☐ -Les bénéficiaires sont contactés☐ -Elles ont un impact sur les structures de formation et les bénéficiaires finaux (étudiants, jeunes F+G, cadres en exercice☐ -La réintégration des boursiers☐ Etc...
	4. Proposer les termes de référence de la programmation 2005-2014	Les Ministères et les Instituts expriment leurs besoins de formation et formulent des priorités d'action☐
	5. Proposer les objectifs et les axes de la programmation 2005-2008	Les Ministères et les Instituts expriment leurs besoins de formation et formulent des priorités d'action;

Résultats attendus	<p>1. La Commission consultative valide les travaux des groupes d'étude</p> <p>2. Les pays valident les travaux des experts et marque leur volonté politique de mener à bien les études en cours;</p> <p>3. Le bilan des activités de formation des cadres est effectué;</p> <p>4. Les termes de référence de la nouvelle programmation sont élaborés;</p>	
Période	Octobre / novembre 2004	
Lieu	Siège du Secrétariat Général	
Mise en œuvre	Le Secrétariat Général réalisera le projet en étroite collaboration (réunions, sondages, questionnaires, etc...) avec les MJS, les experts des groupes d'étude et les Directeurs des Instituts de formation	
N/participants	24 participants	
Profil des participants	Expertise	Directeurs d'Instituts et partenaires
	-MJS04 (CT et Directeurs J&S)	- Afrique du Nord 02
	-Partenaires du Nord France (1) et Canada (2)	- Afrique de l'Ouest 06
	-Secrétariat Général 03	- Océan Indien 01
		- Afrique Centrale 03
		- CJSOI (1) et GTCF (1)
Experts	<p>- Avoir participé à un groupe d'étude 2003 ou à la réunion de la Commission</p> <p>- Choisis nommément parmi les participants</p>	

BUDGET

Total	33.250.000 F
--------------	---------------------

CONFES- 2004 / PROGRAMME III / PROJET N° 2

Titre	Préparation de la conférence ministérielle sur la formation des cadres de jeunesse, de sport et de loisir «Mise en œuvre du plan d'action 2003 »
Problématique	<p>Antécédent : projet 06/2003 (groupe d'étude)</p> <p>L'évolution du monde moderne, en particulier au niveau de la jeunesse, du sport et des loisirs, nécessite de plus en plus de renforcer des missions des ministères et des Instituts Nationaux de formation des cadres.</p> <p>Dans une perspective de renforcement des capacités d'intervention auprès des diverses populations cibles, les ministères et les Instituts doivent être dotés de cadres compétents et bien outillés pour assurer la viabilité des politiques nationales de jeunesse, de sport, de loisir et de formation des cadres.</p> <p>Le but du présent projet vise à mettre en œuvre le plan d'action proposé par le groupe d'étude sur la conférence thématique en vue de rechercher des solutions nouvelles.</p>
Thèmes	<p>Thème central «Valorisation des ressources humaines pour un développement durable Quelles missions, quels profils et quels rôles pour les cadres de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs»</p> <p>- Sous-thème 1 Les enjeux du 3^{ème} millénaire : place de la jeunesse, des sports et des loisirs / aspirations et besoins nouveaux</p> <p>- Sous-thème 2 La formation des cadres de la jeunesse, des sports et des loisirs : Quels types de cadres former et pour quelles missions</p> <p>Etat d'avancement</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le thème a été reformulé tel qu'il apparaît ci- haut; - Les sous -thèmes sont identifiés - Les éléments de contenu, les stratégies et la méthodologie ont été définis - Un scénario de réalisation et un plan d'action ont été élaborés. - La Commission consultative a examiné et validé les travaux du groupe d'étude et recommandé leur adoption par la réunion du Bureau 2004.
Objectif	Réaliser le plan d'action relatif à la préparation de la conférence ministérielle sur la formation des cadres prévue en 2005
	<p>Plan d'action</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Mettre en place un comité de pilotage 2. Elaborer les TDR des études (3) à réaliser : le document introductif et les deux (2) sous- thèmes 3- Préparer le cahier des charges

	<p>4- Identifier et collecter la documentation☐</p> <p>5- Identifier les conférenciers, consultants ou experts☐</p> <p>6- Mettre les experts/consultants identifiés sous contrat☐</p> <p>7- Examen des ébauches de documents (3 études)☐</p> <p>8- Validation des documents par la commission consultative permanente</p> <p>L'année 2005, suite...</p> <p>9- Examen et adoption des conclusions des travaux (Conférence de Paris)☐</p> <p>10- Réunion des experts des pays membres du Bureau☐(si adoptée)☐</p> <p>11- Collecte des observations sur le projet de déclaration finale.</p> <p>12. Réalisation de la conférence ministérielle en 2005.</p>										
Résultats Attendus	<p>Le plan d'action est réalisé.</p> <p>Les travaux sont adoptés et la conférence programmée.</p>										
Mise en oeuvre	<p>Le comité de pilotage sera composé de membres du groupe d'étude 2003 et d'experts du Sud et du Nord. Il se réunira sous la direction du Secrétaire Général. Il aura pour <u>mandat</u> de réaliser le plan d'action prévu à travers deux réunions programmées pour l'année 2004.</p> <p>Une dernière réunion des experts des pays membres du Bureau pourrait précéder (si adoptée en 2005) la tenue de la conférence thématique.</p> <p>Les activités prévues sont les suivantes☐</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Comité de pilotage</th> <th>Processus de validation</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>- Réunion 1☐groupe d'étude 2003</td> <td>-Validation interne: commission consultative permanente☐</td> </tr> <tr> <td>- Réalisation des points 1 à 6</td> <td>-Validation externe par la conférence ministérielle de Paris</td> </tr> <tr> <td>- Réunion 2☐en marge de la réunion de la Commission☐ajout experts du Nord</td> <td></td> </tr> <tr> <td>- Réalisation du point 7</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Comité de pilotage	Processus de validation	- Réunion 1☐groupe d'étude 2003	-Validation interne: commission consultative permanente☐	- Réalisation des points 1 à 6	-Validation externe par la conférence ministérielle de Paris	- Réunion 2☐en marge de la réunion de la Commission☐ajout experts du Nord		- Réalisation du point 7	
Comité de pilotage	Processus de validation										
- Réunion 1☐groupe d'étude 2003	-Validation interne: commission consultative permanente☐										
- Réalisation des points 1 à 6	-Validation externe par la conférence ministérielle de Paris										
- Réunion 2☐en marge de la réunion de la Commission☐ajout experts du Nord											
- Réalisation du point 7											
Lieu	Siège du Secrétariat Général et Tunisie										
Période	Tunisie☐Mai/juin 2004☐Siège SG☐octobre/novembre 2004										
Participants	8 participants☐4 experts du Sud☐2 experts participants du Nord☐ Secrétariat Général (2)										

BUDGET

Total☐	22.500.000 F
---------------	---------------------

CONFESJES- 2004 / PROGRAMME III / PROJET N° 3

Titre	Réunion de bilan sur l'élaboration et la mise en œuvre des politiques de formation des cadres de Jeunesse et de Sport	
Problématique	<p>Antécédents☐Projet n° 2- 2001☐projet n° 1 -2002☐projet n° 7/8 – 2003☐</p> <p>Dix (10) pays auront réalisé, entre 2001 et 2004, un forum national sur la formation des cadres en vue de se doter d'une politique nationale et d'un plan de formation des cadres.</p> <p>A titre de mesures complémentaires, et pour faciliter l'élaboration des politiques de formation des cadres, la CONFESJES a organisé trois (3) séminaires de formation, entre 2001 et 2004, destinés aux cadres chargés de la formation dans les Ministères et aux Directeurs des études des Instituts.</p> <p>Le présent projet vise à faire le bilan de la mise en place des politiques de formation des cadres au niveau des pays concernés</p>	
Objectifs	De l'intervention	Indicateurs
	<p>1. Mesurer l'état d'avancement de la mise en place des politiques nationales de formation des cadres</p> <p>2. Etablir un bilan spécifique par pays et un bilan général☐</p> <p>3. Dégager les constats, les problématiques, les besoins et les perspectives d'avenir en la matière</p>	<p>Le cheminement suivi☐</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un document introductif (étude)☐ - La production d'un diagnostic☐ - La production d'un document de politique☐ -Un plan national de formation des cadres☐
Résultats attendus	<p>1. Les pays disposent d'un document de politique nationale de formation des cadres☐</p> <p>2. Une fiche synthèse par pays☐et un bilan général sont établis☐</p>	
Pays participant 13	Programme 2001	Programme 2002
	<p>Burkina Faso</p> <p>Côte d'Ivoire</p> <p>Mali</p> <p>Mauritanie</p> <p>Niger</p> <p>Sénégal</p>	<p>Djibouti</p> <p>Egypte</p> <p>Madagascar</p> <p>Maurice</p>
Mise en oeuvre	Une communication nationale sera demandée à chaque pays sur la base des indicateurs établis.	
Lieu	Siège du Secrétariat Général ou autre pays à déterminer	

Période	Juillet 2004
Profil des participants	<p>Un représentant par pays</p> <p>Le représentant national est un haut cadre ayant participé à l'élaboration et/ou à la mise en œuvre de la politique nationale de formation des cadres</p> <p>Il exerce des fonctions au ministère comme chargé de la formation des cadres</p> <p>Le pays transmettra le curriculum vitae de l'intéressé(e)</p>
N/participants	20 participants
	<p>Expertise☐</p> <p>-Le Secrétariat Général☐(B);</p> <p>-Le Président du groupe d'étude portant sur la conférence thématique sur la formation des cadres (1) et possiblement celui du groupe d'étude jeunesse;</p> <p>-Un expert du CESAG spécialiste en ingénierie de la formation (1)</p> <p>-Pays du Nord☐(D)</p>

BUDGET

Total	26.300.000 F
Observation ☐Si le financement le permet, les deux ministères d'un même pays (4) pourraient être invités	

CONFÉJES- 2004 / PROGRAMME III / PROJET N° 4

Titre	Formation des formateurs de formateurs des Instituts Nationaux (bourses d'études)	
Problématique	<p>Antécédents ☐ projet 1/2001 ☐ projet 6/2002 ☐ projet 10/2003 ☐</p> <p>Les politiques nationales de formation des cadres de Jeunesse, d'EPS, de Sport et de Loisir prennent appui sur des cadres compétents et bien formés.</p> <p>L'Institut National est le lieu privilégié de la formation des cadres.</p> <p>Cependant, les Instituts répondent de plus en plus difficilement aux exigences modernes en matière de formation des cadres.</p> <p>En effet, les Instituts Nationaux ont un besoin urgent de formateurs de formateurs de haut niveau afin de renforcer leurs capacités de formation, à savoir ☐ relever le niveau de formation du personnel enseignant et celui des programmes.</p> <p>Le projet vise à renforcer les capacités de formation des Instituts en vue de pérenniser les politiques nationales de jeunesse, de sport, de loisir et de formation des cadres.</p>	
Objectifs	<p>Développement accru des formateurs de formateurs des Instituts</p> <p>Renforcer les capacités de formation des Instituts</p> <p>Renforcer l'efficacité de la mise en œuvre des politiques nationales de formation des cadres et faciliter leur viabilité à travers le perfectionnement des responsables nationaux.</p>	
Résultats attendus	<p>Le relèvement du niveau de formation du personnel enseignant</p> <p>Le relèvement du niveau des programmes de formation</p> <p>Les politiques nationales sont plus efficaces sur le terrain</p> <p>Le niveau d'autosuffisance en matière de formation des cadres est plus élevé</p>	
Lieux de formation	Établissements reconnus dispensant la formation supérieure et/ou partenaires de la CONFÉJES	
La demande de formation en 2004	L'effectif existant à prendre en charge en 2004	
	Lieux formation	N/ bourses
	INJS/Yaoundé ☐	08
	ISSEPS/Tunisie ☐	04
	INSEPS/Dakar ☐	01
	CESAG/Sénégal ☐	02
	IFE/Maurice ☐	02
	France ☐	02
	Canada ☐	02
Total ☐	21	<p>Nouvelles demandes</p> <p>Le financement reçu ne permettra probablement pas d'accorder de nouvelles bourses en 2004.</p> <p>Dans le cas contraire et dans un souci de continuité, l'ingénierie de la formation et l'entrepreneuriat seront prioritaires.</p>

	Démarche	Indicateurs de suivi
Mise en oeuvre	1. Pertinence de la demande	-Présélection nationale ☐ concours -La candidature s'inscrit dans le plan national de formation des cadres ☐ -Prise en compte du «critère genre» ☐
	2. Compléter et réussir la formation supérieure	-Respect des délais de formation ☐ -Obtenir le diplôme postulé ☐ -Suivi régulier par l'établissement, le pays et le Secrétariat Général;
	3. Réintégration du boursier au retour	-Poste occupé au Ministère ☐ du à l'Institut -Occuper une fonction dans le domaine des nouvelles compétences acquises ☐
	4. Suivi de l'évolution du diplômé	-Renforcement des capacités de formation ou de gestion de l'utilisateur ☐☐☐ (questionnaires, rencontres, données statistiques)
-Les bourses d'études sont octroyées selon la procédure ci- annexée;		
Evaluation	-Le suivi des boursiers est exercé par le Secrétariat Général avec la collaboration des établissements de formation et des pays bénéficiaires. -Une évaluation se conduit par le Secrétariat GI pour tous les diplômés et les boursiers en formation pour la période 2000-2004	
Profil des participants	-Posséder le CAPEPS ou CPJ ou l'équivalent -Etre formateur de formateurs dans un Institut National ou fournir la garantie de le devenir -Démontrer de la motivation et de l'intérêt à poursuivre des études supérieures	
Période	-Septembre 2004 à août 2005	
Pays participant	-Pays du Sud ayant un Institut de formation des cadres ☐ -Institut dispensant une ou plusieurs formations supérieures (ex ☐ professorat)	

BUDGET

Total	83.000.000 F
Observation: Le financement reçu ne permettra probablement pas d'accorder de nouvelles bourses en 2004.	

**PROGRAMME CONFESJES DE FORMATION
ET DE PERFECTIONNEMENT DES CADRES**

**PROCEDURE ET MODALITES D'ATTRIBUTION
DE LA BOURSE CONFESJES**

CRITERES

- **Le pays doit être à jour de ses cotisations statutaires**
- La bourse CONFESJES est une bourse d'excellence accordée prioritairement pour la formation des formateurs de formateurs des Instituts
- Un(e) candidat(e) déjà en formation n'est pas éligible en cours d'année
- Les demandes sont transmises au plus tard le **30 novembre**
- La demande doit être motivée (description du besoin) et s'inscrire dans le cadre de la politique nationale de formation des cadres (plan national de formation)

- **Le Ministère s'engage à réintégrer le/la diplômé(e) au retour des études;**
- Le critère femme est pris en compte à hauteur de 50% des candidatures présentées
- Un concours national de présélection des candidatures est organisé. La commission de sélection transmet le rapport à la CONFESJES.

- Le/la candidat(e) doit être **admis(e) par une institution supérieure** reconnue ou partenaire de la CONFESJES. Ce document accompagne la demande de bourse;
- Le formulaire d'inscription de la CONFESJES est dûment rempli, signé par le Ministre et retourné dans les délais prescrits;
- La qualité du dossier, l'âge du candidat et la conformité de la candidature avec le plan national de formations des cadres sont pris en compte
- La candidature est présentée pour l'obtention du financement, soit à la réunion du Bureau, soit à la Session ministérielle.

- **L'âge des candidats (es):**
 - 40 ans au plus pour les formations dans les IVR et le DESS
 - 35 ans au plus pour le Mastère, et le DEA,
 - 38 ans au plus pour le Doctorat (PH D)

Le Secrétariat Général

05/01/2004

CONFESJES- 2004 / PROGRAMME III / PROJET N° 5

Titre	Réalisation de l'étude relative à l'élaboration du programme de «<input type="checkbox"/>professorat de sport<input type="checkbox"/>»	
Problématique	<p>Antécédent<input type="checkbox"/>Projet n° 03/2003<input type="checkbox"/></p> <p>En 2003, un groupe d'étude a procédé à l'élaboration des termes de référence de la formation au «<input type="checkbox"/>professorat de sport<input type="checkbox"/>» définition du concept, identification des compétences requises, niveau de recrutement, principes généraux de la formation et production d'une stratégie de mise en œuvre.</p> <p>Les TDR de cette étude ont été validés par la réunion de la Commission consultative permanente sur la formation des cadres (nov.2003). Ils ont, ensuite, été transmis aux pays membres pour validation externe.</p> <p>Le plan d'action 2003 est entièrement réalisé. Le présent projet consiste à poursuivre la stratégie de mise en œuvre.</p> <p>Compte tenu de la pénurie de cadres, <u>il est rappelé</u> que le projet global vise à mettre à la disposition des Ministères des Sports des ressources humaines spécialisées en matière d'encadrement, de formation et d'administration.</p>	
Objectif général	Réaliser l'étude relative à l'élaboration du programme de « <input type="checkbox"/> professorat de sport <input type="checkbox"/> »	
Objectifs spécifiques	De l'intervention	Indicateurs
	1. Dégager les incidences de la formation sur les plans administratifs et juridiques	Consultation des pays
	2. Evaluer le coût du projet	Cahier des charges
	3. Organiser la concertation entre les MJS et Instituts, et le mouvement sportif	Rencontres, questionnaires, documents d'appui <input type="checkbox"/>
	4. Elaborer les programmes et les contenus	Choix des experts consultants Production d'un avant-projet
	5. Valider les travaux	1. Commission consultative 2. Consultation des pays 3. Adoption des travaux par la session ministérielle de 2005 <input type="checkbox"/>
	6. Intégrer les résultats des travaux dans les contenus de la conférence ministérielle sur la formation des cadres (2005)	Proposer des réponses aux questions soumises, soit <input type="checkbox"/> Quels types de cadres faut-il former et pour remplir quelles missions <input type="checkbox"/>
Résultats attendus	<p>1. L'avant-projet de programme est élaboré et validé par les pays du Sud</p> <p>2. Les travaux sont adoptés par la session ministérielle de Paris</p> <p>3. Les résultats sont intégrés dans les contenus de la conférence thématique sur la formation des cadres (2005)</p>	

Procédure	<p>Le groupe d'étude mis en place en 2003 sera à nouveau réuni pour poursuivre les travaux, auquel s'ajouteront des experts du Nord. Les conclusions seront d'abord validées par la Commission consultative permanente et les pays membres avant d'être présentées pour adoption lors de la session ministérielle de Paris.</p> <p>L'étape suivante consistera à expérimenter les contenus du programme de formation «<u>professorat de sport</u>» au niveau des Instituts intéressés.</p>
Période	Mai / juin 2004
Lieu	Siège de la CONFESJES ou la Tunisie
Profil des experts	Les experts ayant participé au groupe d'étude 2003 (5) Experts France Sport (1) et Gouvernement du Québec (1)
Participants	Groupe d'étude 2003 (5); experts du Nord (2) Le Secrétariat général (2)
N/participants	9 participants

BUDGET

Total	11.750.000 F
--------------	---------------------

CONFES- 2004 / PROGRAMME III / PROJET N° 6

Titre	Sessions de formation continue au bénéfice du personnel enseignant des Instituts Nationaux et mesures d'accompagnement	
Problématique	<p>Antécédents ☐ Projet n° 2/2002</p> <p>Parmi les stratégies intégrées au Programme III en 2001, nous retrouvons la <u>formation continue</u> du personnel enseignant en exercice. Depuis 2002, le Programme III a permis l'envoi de 7 professeurs dans quatre (4) Instituts.</p> <p>Cette stratégie vise à renforcer les capacités de formation des Instituts du Sud mais également la <u>mobilité</u> des ressources humaines et les partenariats Sud-Sud et Nord-Sud au sein des institutions d'enseignement des pays membres.</p> <p>Le projet permet aux instituts visés de développer des projets pédagogiques novateurs en collaboration avec des établissements de niveau plus avancé.</p> <p>La CONFES accordera un soutien prioritaire aux Instituts engagés dans le relèvement du niveau de leurs programmes de formation.</p> <p>Des mesures d'accompagnement seront également mise en oeuvre pour consolider la documentation pédagogique et l'informatique.</p>	
Objectif général	Renforcer et consolider les capacités du personnel enseignant des Instituts	
Objectifs spécifiques	De l'intervention	Indicateurs
	Mettre à jour les connaissances scientifiques des enseignants ☐	-Les Instituts présentent des projets spécifiques ☐ -La mobilité des ressources humaines et le partenariat sont effectifs
	Renforcer les contenus d'enseignement des matières scientifiques	-La formation est en adéquation avec les besoins des Instituts ☐ -Les sessions de formation sont évaluées
	Consolider les connaissances acquises par des mesures d'accompagnement pratiques	-La documentation pédagogique est adaptée et augmentée -Des ordinateurs disponibles pour le personnel enseignant
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Les Instituts conçoivent des projets pédagogiques novateurs • La formation continue des enseignants est adoptée et intégrée • Les programmes de formation et la pédagogie sont renforcés • L'institut contribue à la viabilité des politiques nationales 	
Expertise	<ul style="list-style-type: none"> • Les Instituts à vocation régionale et les Universités du Nord 	

Lieux	<ul style="list-style-type: none"> • Burkina Faso ☐ Côte d'Ivoire ☐ Mali ☐
Période	<ul style="list-style-type: none"> • Mai 2004 à mai 2005
Mise en oeuvre	<ul style="list-style-type: none"> • L'Institut formule la demande accompagnée d'un budget prévisionnel. • L'Institut assure la prise en charge du séjour de l'expert et une partie des frais d'organisation des sessions de formation.
Instituts Participant	<ul style="list-style-type: none"> • INJS du mali (2) • INJEPS du Burkina Faso (2) • INJS d'Abidjan (2)
N / participants	<ul style="list-style-type: none"> • Soit: 75 participants (25 enseignants par Instituts)

BUDGET

Total	5.250.000 F
--------------	--------------------

CONFÉJES- 2004 / PROGRAMME III / PROJET N° 7

Titre	Groupe d'étude portant sur l'harmonisation des programmes de formation des cadres de jeunesse	
Problématique	<p>Antécédents □ projet n° 4/2002 □ projet n° 5/2002 □ projet n° 3/2003</p> <p>L'harmonisation des programmes de formation des cadres de jeunesse et de sport est un axe prioritaire du Programme III. Il vise à rendre la formation des cadres de jeunesse et de sport plus actuelle et plus performante, et rendre l'encadrement de la jeunesse plus efficace.</p> <p>L'harmonisation a déjà touché avantageusement certains programmes, tels: le professorat d'EPS, l'entrepreneuriat et le professorat de sport.</p> <p>L'harmonisation des programmes de formation des cadres de jeunesse constitue une demande pressante formulée par la commission consultative permanente sur la formation des cadres et les groupes d'étude.</p> <p>La demande s'inscrit dans le cadre de la <u>recherche de nouvelles solutions</u> au bénéfice des jeunes à travers la révision des programmes de formation des cadres de jeunesse.</p> <p>Ce projet est novateur. Il cherchera à répondre aux questions suivantes: quels types de cadres de jeunesse faut-il former et pour remplir quelles missions?</p> <p>A court terme, les éléments de réponses apportés seront intégrés dans les contenus de la conférence ministérielle sur la formation des cadres prévue en 2005.</p>	
Objectif général	Définir les termes de référence de l'étude portant sur l'harmonisation des programmes de formation des cadres de jeunesse	
Objectifs spécifiques	De l'intervention	Indicateurs
	1. Elaborer les termes de référence de l'étude sur l'harmonisation des programmes de formation des cadres de jeunesse	1. Former un groupe d'étude □ 2. Produire un rapport d'étude □
	2. Valider les travaux du groupe d'étude	1. Validation interne par la Commission consultative □ 2. Validation externe par les pays membres du Sud □
	3. Adopter les travaux	La session ministérielle de 2005
	4. Intégrer les données principales dans les contenus de la conférence thématique sur la formation des cadres (2005)	Le groupe d'étude sur la conférence thématique ou un expert désigné □
	4. Réaliser l'étude en 2005	Le projet programmé en 2005
Résultats attendus	<p>Résultats de cette première étape:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Elaborer les termes de référence de l'étude sur l'harmonisation des programmes de formation des cadres de jeunesse □ • Intégrer les premiers résultats dans les contenus de la conférence 	

	ministérielle sur la formation des cadres (2005). Résultats à long terme, <ul style="list-style-type: none"> • La formation des cadres de jeunesse est en adéquation avec les besoins des jeunes • L'encadrement des jeunes est plus cohérent et plus efficace. 	
Mise en oeuvre	<ul style="list-style-type: none"> • Un questionnaire est transmis aux pays du Sud afin d'identifier les orientations actuelles et futures ainsi que les objectifs de formation des cadres de jeunesse; • Le projet se déroulera en synergie avec celui du groupe d'étude sur la conférence thématique et la réunion de la commission consultative permanente sur la formation des cadres. 	
Période de réalisation	Mai / juin 2005	
Lieu	Pays à déterminer	
Participants	8 participants	
Profil	Experts	Directeur de la Jeunesse (3)
		Professeur d'un Institut à Vocation régionale (1)
		Conseiller technique jeunesse (1)
		Expert du Nord (1)

BUDGET

Total	12.500.000 F
--------------	---------------------

CONFESJES- 2004 / PROGRAMME III / PROJET N° 8

Titre	Elaboration d'un module de formation en loisir destiné aux formateurs de formateurs des Instituts Nationaux	
Problématique	<p>Antécédent☐programme Jeunesse 2003 - projet n° 11 – réunion des Directeurs nationaux de Loisirs</p> <p>Le projet ci-haut identifié avait comme objectif d'élaborer un module de formation dans le domaine du loisir destiné aux cadres des Ministères et aux animateurs.</p> <p>Sur recommandation des experts du projet n° 11, le présent projet consiste à élaborer un module de formation spécifique en vue d'intégrer le loisir dans les programmes de formation des cadres de jeunesse et de sport des Instituts Nationaux.</p> <p>Ce module de formation permettra de renforcer les programmes existant en direction des besoins nouveaux des jeunes.</p>	
Objectif	Elaborer un module de formation en matière de Loisir	
Objectifs spécifiques	De l'intervention	Indicateurs
	<ul style="list-style-type: none"> Etablir les termes de référence du module de formation☐ 	<ul style="list-style-type: none"> -Former un groupe de travail -Produire un syllabus de cours
	<ul style="list-style-type: none"> Elaborer le contenu du module de formation 	<ul style="list-style-type: none"> -Le module de formation est rédigé
	<ul style="list-style-type: none"> Valider le contenu de formation 	<ul style="list-style-type: none"> -Examen par la Commission consultative☐ -Approbation par les Instituts -Adoption par la Conférence de Paris
Mise en oeuvre	<ul style="list-style-type: none"> Intégrer le module de formation dans les programmes J&S des Instituts Nationaux 	<ul style="list-style-type: none"> -Intégration effective au cours de l'année académique 2005 -Toucher 500 diplômés par an à partir de l'année 2005
	<ul style="list-style-type: none"> Le projet sera réalisé en synergie avec le groupe d'étude sur la conférence thématique et la réunion de la commission consultative permanente. Le projet sera validé par la Commission consultative, les Instituts et les Ministères de la jeunesse et/ou des Sports et des loisirs. Les résultats seront intégrés aux contenus de la conférence ministérielle sur la formation des cadres. 	

Résultats escomptés	<ul style="list-style-type: none"> Le loisir est intégré dans les programmes des Instituts à partir de l'année 2005 	
	<ul style="list-style-type: none"> La formation est dispensée à 500 diplômés par an 	
	<ul style="list-style-type: none"> La problématique du Loisir est intégrée dans les contenus de la conférence ministérielle sur la formation des cadres. 	
Lieu	A déterminer	
Période	Mai / juin 2004	
N/participants	6 participants: 4 experts et Secrétariat Général (2)	
Profil des participants	Experts ☐ Canada-Québec	Enseignant en Loisir (1)
		Directeur des loisirs (1)
		Directeur d'un Institut (1)
		L'expert du Nord ayant participé au projet n° 11/ Jeunesse 2003 (1)
Bénéficiaires	Instituts Nationaux: 8 Enseignants ☐ 150	Diplômés: 500 / année

BUDGET

Total	7.000.000 F
--------------	--------------------